

Bilan opérationnel de l'ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de 05 éléments de soutien en une semaine

P05

LE CARREFOUR *Le journal du citoyen* 25ème année D'ALGERIE

N°7422 - SAMEDI 28 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Semences et de plants

Un programme ambitieux pour renoncer progressivement à l'importation

P04



Visite du Pape Léon XIV du 13 au 15 avril prochains

Alger, porte de paix pour l'Afrique

Lire en page 03

P07

ORAN

La Délégation d'El Amir face à un dilemme Vers une «liste noire» des grands pollueurs?

Le PDG de Sonatrach à Oran
**La nationalisation des hydrocarbures,
une décision souveraine**

Trafic de psychotropes et de drogues dures
Un nouveau réseau criminel tombe à Oran



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Industrie pharmaceutique

Saidal et Sanofi signent un protocole d'accord pour le développement de vaccins

Un protocole d'accord a été signé, jeudi à Alger, entre le groupe pharmaceutique Saidal et la filiale Vaccins du laboratoire Sanofi, portant sur le développement et la production de vaccins à usage humain, a indiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué. Le document a été paraphé, au siège du ministère, par le directeur général du groupe Saidal, Mourad Belkhef d'une part et le directeur de la filiale vaccins de Sanofi, Jean-Philippe Proust, en présence du ministre

du secteur, Ouacim Kouidri, selon la même source soulignant qu'il s'agit d'une "action stratégique" qui vise à renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. La signature de ce protocole d'accord s'inscrit dans "une dynamique de renforcement des partenariats industriels et de transfert de technologie, contribuant ainsi à consolider la sécurité sanitaire nationale et à garantir la disponibilité des vaccins au profit des citoyens", conclut le communiqué.

Banque d'Algérie

Ghrieb installe le nouveau gouverneur Mohammed Lamine Lebbou

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi à Alger, la cérémonie d'installation du Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohammed Lamine Lebbou, nommé à ce poste lundi dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, de l'ex-Gouverneur par intérim de la Banque d'Algérie, M. Mouatasssem Boudiaf, ainsi que des directeurs d'institutions financières et de plusieurs cadres supérieurs. A cette occasion, le Premier ministre a souli-

gné l'importance d'une "coordination étroite" entre la Banque d'Algérie et le ministère des Finances, au regard des "grands projets qui seront annoncés prochainement et qui requièrent l'innovation", adressant ses vœux de réussite au nouveau Gouverneur et appelant à insuffler une nouvelle dynamique au secteur bancaire. Le ministre des Finances a, de son côté, mis en avant la place qu'occupe la Banque d'Algérie sur la scène monétaire et financière nationale, exprimant son souhait de voir sa démarche suivre la dynamique que connaît l'économie algérienne.

Jeunesse

Session de formation sur la transparence et la culture de dénonciation de la corruption

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, et la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati ont coprésidé, jeudi à Alger, une session de formation sur le thème "Consolider la transparence et l'intégrité et promouvoir la culture de dénonciation de la corruption". Lors de cette rencontre, qui a vu une large participation des différents acteurs de la jeunesse via visioconférence, M. Hidaoui a indiqué que cette initiative interactive s'inscrit

dans le cadre de la mise en œuvre de la convention conclue entre le CSJ et la HAT-PLC, visant à permettre aux jeunes de contribuer activement à la vie publique et à la prise de décision. Cette rencontre tend à "ancrer la culture de l'intégrité et de la lutte contre la corruption au sein des jeunes et de renforcer leur présence dans les différentes initiatives nationales, à travers des activités innovantes, en associant les organisations estudiantines, les mouvements associatifs et les créateurs de contenu comme partenaires essentiels dans la sensibilisation", a précisé le ministre.

CNAS

Ouverture exceptionnelle des agences de wilayas ce samedi prochain

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture exceptionnelle de ses agences de wilayas samedi prochain, afin de permettre aux employeurs de s'acquitter de leurs obligations en matière de cotisations sociales dans les délais impartis. Les agences

de wilayas de la CNAS "ouvriront exceptionnellement leurs portes durant le week-end, correspondant au samedi 28 février, dans le but de permettre aux employeurs de s'acquitter de leurs obligations en matière de cotisations sociales dans les délais impartis et d'éviter les pénalités et majorations de retard", a précisé la même source.

Ramadhan 2026

Optimisation des prestations universitaires pour un climat de piété et de confort

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a mis en place un programme spécial à l'occasion du Ramadhan, visant à améliorer la qualité des prestations au sein des résidences universitaires, afin de garantir une ambiance familiale aux étudiants et s'adapter au caractère spirituel de ce mois sacré. A ce titre, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Daoudi Abdel Jabbar, a indiqué que ce programme a pour but de fournir

des prestations universitaires "de qualité", pendant le mois sacré, en vue de consolider l'esprit familial et d'animer les vie religieuse et culturelle au niveau des résidences qui comptent près de 568.000 étudiants. Pour ce qui est de la restauration universitaire, un programme alimentaire équilibré a été élaboré. Il prévoit des repas traditionnels, en plus du Souhour, "tout en veillant au respect des normes de qualité et d'hygiène dans la préparation de ces repas, assurés par un personnel qualifié".



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Visite du Pape Léon XIV du 13 au 15 avril prochains

Alger, porte de paix pour l'Afrique

Par Hocine Smaâli

L'Algérie s'apprête à vivre un moment diplomatique et spirituel historique avec la visite officielle de Sa Sainteté le Pape Léon XIV, prévue du 13 au 15 avril 2026 à Alger et Annaba. Première venue d'un pape dans le pays, cet événement marque le lancement de sa tournée africaine, faisant d'Alger le point de départ symbolique de son message au continent. En choisissant l'Algérie pour inaugurer son premier voyage africain, le Souverain pontife confère au pays des martyrs une dimension particulière. Carrefour entre la Méditerranée, le monde arabe et l'Afrique subsaharienne, Alger est perçue comme une porte d'entrée vers l'Afrique, mais aussi comme une véritable porte de paix. Ce choix reconnaît le rôle diplomatique et stabilisateur que l'Algérie entend jouer sur le continent, à travers ses initiatives de médiation et son engagement en faveur du dialogue et de la stabilité. Après l'étape algérienne, à l'invitation du président

Abdelmadjid Tebboune, le Pape se rendra au Cameroun, en Angola et en Guinée équatoriale. L'annonce officielle, publiée le 25 février 2026 par le Vatican, a été saluée par les autorités algériennes qui y voient une occasion de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Saint-Siège, autour des valeurs de paix, de justice et de dialogue. Le président Tebboune a d'ailleurs présidé une réunion consacrée à l'évaluation des préparatifs, confiés à une commission dédiée, soulignant l'importance stratégique de cette visite. Celle-ci intervient dans un contexte où l'Algérie, pays à majorité musulmane où l'Islam est religion d'État, garantit constitutionnellement la liberté de culte, offrant ainsi un cadre favorable à un message de coexistence et de respect mutuel. À Annaba, la dimension historique et spirituelle sera particulièrement marquée. Le Pape y suivra les traces de Saint Augustin d'Hippone, évêque de 395 à 430 et figure majeure de la théologie chrétienne. La Basilique Saint Augustin d'Anna-

ba, édifée à la fin du XIXe siècle, sur les hauteurs dominant les ruines de l'antique Hippone, symbolise cet héritage nord-africain à la croisée des cultures chrétienne, romaine et berbère. Au-delà de son aspect religieux, cette visite revêt une portée continentale. En ouvrant sa tournée africaine depuis Alger, Léon XIV inscrit son pontificat dans une dynamique de rapprochement avec l'Afrique et envoie un message clair en faveur de la paix et du dialogue interreligieux. Pour l'Algérie, l'événement constitue un jalon historique et renforce son image de passerelle entre peuples et civilisations, au service d'une Afrique aspirant à la stabilité et à la coexistence harmonieuse. En faisant d'Alger, le point de départ de son périple africain, Léon XIV ne se contente pas d'ouvrir son pontificat, il envoie un signal fort à tout le continent. L'Afrique, par la paix, le dialogue et la mémoire partagée, peut devenir un espace de coopération et d'espérance. Une page historique s'écrit et Alger en est la première ligne.

Réunion du Gouvernement

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif portant sur les conditions et les procédures d'agrément des établissements d'éducation et d'enseignement privés, de la feuille de route 2026-2028 du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, et entendu une communication sur les préparatifs pour la campagne Hadj 2026, ainsi que l'état d'avancement des travaux du projet d'extension du port d'Annaba, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur SIFI GHRIEB, a présidé, ce mercredi 25 février 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après: Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les procédures d'agrément des établissements d'éducation et d'enseignement privés ainsi que leur fonctionnement et leur contrôle. Ce projet vise à remédier aux dysfonctionnements et aux lacunes constatées sur le terrain et comprend un nouveau cahier des charges fixant les obligations administratives, techniques et pédagogiques des écoles privées. L'agrément des établissements d'éducation et d'enseignement privés sera soumis aux exigences de la cartographie scolaire. Ces établissements seront également tenus de dispenser un enseignement conforme aux programmes et aux manuels nationaux et dans le respect des constantes nationales. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur les préparatifs pour la campagne hadj 1447h/2026. L'exposé a porté sur les principales étapes organisationnelles et les opérations achevées visant

à simplifier et à faciliter le pèlerinage pour les hadjjs. Ainsi, il a été procédé à la conclusion des contrats relatifs à l'hébergement, à la restauration, au transport des pèlerins et de leurs bagages et à la surveillance médicale au profit des pèlerins, ainsi que la numérisation du processus organisationnel via le Portail algérien du Hadj et la mise en place du paiement électronique des frais de pèlerinage.

Il a également été souligné l'importance d'une coordination continue entre les différents secteurs, institutions et organismes impliqués dans l'organisation du Hadj, en vue de promouvoir une image honorable de notre pays durant cette saison du Hadj. Le Gouvernement a, en outre, examiné la feuille de route 2026-

2028 du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, dans la perspective d'une modernisation de ce secteur pour en faire un véritable levier de développement économique.

Ce plan stratégique prévoit une refonte complète du système pédagogique, avec pour objectifs de renforcer l'employabilité des diplômés, d'améliorer la qualité et de diversifier l'offre de formation afin de répondre pleinement aux besoins du marché de l'emploi. Enfin, et dans le cadre du suivi des grands projets structurants, le Gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du projet d'extension du port d'Annaba, lequel s'inscrit dans le cadre de la réalisation du méga projet de phosphate intégré".



Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama a mis en avant, jeudi à Alger, l'importance de renforcer les espaces médiatiques nationaux en vue de préserver les intérêts de l'Algérie, ciblée par des "campagnes de désinformation et de falsification des faits". Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que "face à l'essor du numérique et aux mutations rapides, il est impératif de renforcer et de consolider les espaces médiatiques pour préserver le tissu social national et les in-

Face aux campagnes de désinformation

Bouamama insiste sur le renforcement des espaces médiatiques nationaux

térêts du pays, et faire face aux campagnes de désinformation et de falsification médiatique menées par certaines parties". A ce propos, il a relevé la nécessité "d'élaborer une stratégie fondée sur une approche globale, afin de mettre en place un environnement approprié permettant au citoyen d'accéder à une information fiable en temps opportun, pour barrer la route à ceux que dérange le retour en force de l'Algérie en tant qu'Etat pivot dans la région". M. Bouamama a salué, à cette occasion, les efforts des professionnels des médias dans la lutte contre les campagnes de désinformation, appelant à "soutenir et accompagner les institutions médiatiques pour qu'elles offrent des services d'un haut niveau de professionnalisme". Il a indiqué, à cet égard, que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de créer une cité médiatique s'inscrit dans cette démarche. Concernant les contenus diffusés sur les réseaux sociaux, qui portent parfois atteinte aux symboles et aux

valeurs de la société algérienne, le ministre a fait observer que "l'activité des influenceurs ne relève pas du champ médiatique réglementé", soulignant, toutefois, que la majorité de ces derniers se sont inscrits dans la dynamique des efforts de l'Etat visant à améliorer la qualité des contenus qu'ils diffusent. Le ministre a, par ailleurs, rappelé que "la loi impose aux organes audiovisuels de respecter le référent religieux et les constantes nationales, des mesures ayant été prises allant jusqu'à la suspension de la diffusion de certaines séries ou de certaines chaînes". Il a, en revanche, salué certaines productions diffusées, qui "ont incité les Algériens à renouer avec les chaînes nationales". M. Bouamama a également assuré que le ministère "œuvre à finaliser les décrets exécutifs et à prendre toutes les mesures y afférentes, notamment l'élaboration d'un projet de décret exécutif relatif à la production audiovisuelle et aux autorisations de tournage".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le Pape en Algérie en avril

Nous parlons avec beaucoup d'intérêts, par exemple, sur les relations avec la France, avec l'Amérique et avec d'autres pays, mais très peu ou pas du tout, de relations avec la prestigieuse cité du Vatican. En Algérie, il a toujours existé un Archevêché, ayant une autorité spirituelle sur les Chrétiens catholiques, vivant sur le sol algérien. Il existe depuis l'indépendance de l'Algérie, une Ambassade avec un siège permanent, appelé en jargon du Vatican (une nonciature apostolique). Et bien, cette dernière s'occupe, à l'instar de toute représentation diplomatique dans notre pays, des affaires politiques et diplomatiques avec l'Etat algérien. Le Vatican est un petit Etat, presque invisible à l'œil nu, très réduit démographiquement avec 1.800 habitants – (oui bien lire 1.800) et une superficie insignifiante (d'un champ de blé chez nous) de 44 ha.. Cependant, faites gaffe! Il ne faudrait pas, surtout, se fier à ces chiffres donnant l'envie de rire et de s'exclamer!! Le Vatican, de part le monde, possède une influence sans limites... Son président, le Pape (Souverain pontife) est le chef spirituel des millions de Chrétiens catholiques, éparpillés sur les coins du globe. Toutefois, ce Pape n'a pas d'autorité sur les Chrétiens orthodoxes et les protestants... Nous ne savons pas encore les détails de l'ordre du jour de cette visite... seulement que la visite du Souverain pontife concernera Alger et Annaba. Pourquoi? Et bien, c'est la région où avait vécu Saint Augustin : un docteur et un théologien de l'église chrétienne d'origine berbère. Il est mort à Annaba en 430 ap JC. Environ, deux siècles avant l'avènement de l'Islam dans ces contrées. Le Pape Léon XIV était, avant qu'il le devienne, supérieur de l'ordre de Saint Augustin. Et en cette qualité qu'il avait, à plusieurs reprises, accompli des visites -ou des pèlerinages aux reliques de Saint Augustin à Annaba. Cette visite pontificale ne sera pas accomplie sans aborder avec les autorités algériennes, politiques et religieuses, de la situation des Chrétiens vivant en Algérie, et ce, sur fond des lois algériennes tolérantes, envers toutes les croyances, en assurant la liberté religieuse à chaque Chrétien qu'il soit de souche ou converti. Seulement, les autorités algériennes ne permettraient pas aux représentations catholiques ou tous autres rites, installés en Algérie, de procéder à la création d'endroits douteux et non autorisés, servant de repaires dans le but de détourner les Algériens de leur foi, en usant des subterfuges malhonnêtes. L'Algérie n'est pas un Etat laïc et l'Etat ayant un rôle pertinent dans la protection de la foi des populations du pays. Bienvenue à sa Sainteté en Algérie!

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'Algérie sécurise ses stocks!

L'Algérie poursuit sa stratégie d'approvisionnement en blé tendre pour sécuriser ses besoins alimentaires. L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a récemment conclu un nouvel appel d'offres, portant sur environ 600.000 tonnes de blé tendre, à un prix compris entre 259 et 260 dollars la tonne, coût et fret inclus, selon des opérateurs européens cités par l'agence Reuters. Cette acquisition intervient seulement quelques semaines après un précédent achat similaire, ce qui porte le total importé depuis janvier à 1,2 million de tonnes, confirmant l'importance de l'approvisionnement extérieur pour le pays. Selon les négociants, les cargaisons devraient provenir principalement d'Ukraine, de Roumanie et de Bulgarie, l'Algérie ayant de nouveau exclu le blé d'origine française, lors de ce dernier appel d'offres, rapporte ukragroconsult.com. Les livraisons sont échelonnées entre le 16 avril et le 31 mai, avec un ajustement d'un mois pour les cargaisons en provenance d'Amérique du Sud ou d'Australie. La tentative d'acquisition de volumes supplémentaires mercredi n'a pas abouti, les fournisseurs demandant des prix supérieurs à 260 dollars la tonne, jugés inacceptables par l'OAIC. Sur le plan mondial, le marché du blé montre des signes de reprise après une période de prix particulièrement bas. En France, les prix ont récemment augmenté de 10 €/t, bien que la filière reste sous pression, les producteurs peinant à couvrir leurs coûts de production (lafranceagricole.fr). Les récoltes dans l'hémisphère sud, notamment en Argentine avec 28 millions de tonnes, restent exceptionnelles, alimentant l'offre mondiale. Le blé argentin gagne également des parts de marché en Asie, tandis que le blé européen fait face à une concurrence accrue, notamment sur le marché algérien, comme le relaye terre-net.fr. Pour la campagne 2025-2026, le Département américain de l'Agriculture prévoit que l'Algérie importera au total 09 millions de tonnes de céréales, combinant blé et orge, tandis que la production nationale resterait stable autour de trois millions de tonnes. Cette situation souligne la forte dépendance de l'Algérie aux marchés internationaux et la nécessité de suivre les fluctuations des cours mondiaux. Les récentes évolutions du marché, marquées par la hausse des prix sur Euronext et la demande soutenue, pourraient influencer les futures décisions d'achat de l'OAIC et la dynamique des importations, selon des experts. Ainsi, entre stratégie nationale d'approvisionnement et contexte mondial marqué par des surplus et des prix volatils, l'Algérie continue de sécuriser ses stocks pour maintenir l'équilibre entre consommation interne et approvisionnement international.

Stellantis El Djazaïr
Convention de partenariat avec un centre de formation professionnelle

Stellantis El Djazaïr a signé une convention de partenariat avec le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Staouéli (Alger), visant à développer les compétences et l'employabilité des jeunes dans les métiers de l'automobile, a indiqué mercredi un communiqué de l'entreprise. Signée à l'occasion de l'ouverture de la session de février de la formation professionnelle, cette convention vise à "rapprocher durablement la formation des besoins réels du secteur automobile", à travers la mise à disposition de l'expertise du département formation de Stellantis au profit des enseignants techniques et des responsables pédagogiques, outre l'enrichissement des contenus de formation et des supports pédagogiques utilisés au centre, avec la possibilité d'accueillir des apprentis en stage au sein du réseau après-vente de Stellantis, précise la même source. Les clauses de l'accord prévoient également l'accompagnement du centre dans le développement de la spécialité "mécatronique" (ingénierie des systèmes mécaniques-électroniques), afin de faciliter l'accès à cette spécialité technique dans la zone ouest d'Alger.

Semences et de plants

Un programme ambitieux pour renoncer progressivement à l'importation

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a révélé, jeudi à Blida, que son département ministériel a élaboré un "programme ambitieux" visant à renoncer progressivement à l'importation des semences et des plants, afin de garantir la sécurité alimentaire et de réduire la facture des importations. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans la wilaya, en compagnie du wali Djamel-Eddine Hashas, le ministre a souligné que dans le cadre des efforts visant à garantir la sécurité alimentaire du pays, un "programme ambitieux a été élaboré en vue de réduire progressivement l'importation des semences et des plants, notamment concernant les cultures maraîchères". Il a ajouté que l'intégration des technologies modernes dans l'agriculture, notamment pour la production locale de semences et de plants, constitue un axe prioritaire de son département, avec une orientation à l'exportation. Il a fait état, à ce titre, de préparatifs pour la création d'un pôle de production de semences entre les wilayas de Ghar-

daïa et d'El-Menia. M. Oualid a relevé que cette orientation permettra de réduire les coûts de production et d'améliorer la compétitivité à l'exportation, grâce à des investissements axés sur la technologie et la recherche scientifique dans le domaine agricole. Il a également révélé que des efforts sont en cours pour développer plusieurs autres filières agricoles, notamment certaines variétés fruitières, comme la production de plants de bananier. Le ministre a estimé que Blida est "une wilaya modèle dans l'adoption de la technologie et de la recherche scientifique dans l'activité agricole", soulignant l'engagement de nombreuses exploitations dans cette démarche, à travers l'introduction de techniques modernes d'irrigation, l'utilisation d'engrais et autres intrants agricoles, ainsi que l'amélioration des méthodes de plantation, en vue d'accroître les rendements, d'améliorer la qualité et de réduire les coûts de production. M. Oualid a, par ailleurs, salué le niveau atteint par les exploitations agricoles qui recourent aux technologies modernes, à l'image de la pépinière "Vitroplant" de Beni Tamou, spécialisée dans la pro-

duction de porte-greffes et d'arbres fruitiers. Cette structure affiche une production annuelle de près de 15 millions de plants, couvrant les besoins du marché national, et s'orientant depuis peu vers l'exportation, selon les explications fournies sur place. Lors de cette visite, le ministre a inspecté la chaîne de production de cette pépinière, issue d'un partenariat algéro-italien, puis a visité une exploitation spécialisée dans l'élevage bovin, également dans la même commune. La délégation ministérielle s'est ensuite rendue dans la commune de Mouzaïa, où elle a visité l'exploitation pilote "Bassatine Yessad", et s'est enquis des techniques modernes adoptées, notamment l'agriculture intensive permettant la plantation de près de 1.600 arbustes par hectare, contre 800 auparavant. La visite s'est achevée par l'inspection du taux d'avancement des travaux de réalisation d'un silo de stockage de céréales dans la commune d'El Affroun, d'une capacité d'un (1) million de quintaux, dont la mise en service est prévue à la fin de l'année en cours, selon les explications fournies sur site.

L'AAPI reçoit des hommes d'affaires de Bosnie-Herzégovine

Examen de plusieurs projets industriels et énergétiques

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu, mercredi, une délégation d'hommes d'affaires de Bosnie-Herzégovine en visite de travail en Algérie, pour examiner les opportunités de concrétisation de projets d'investissement dans les secteurs industriel et énergétique, a indiqué un communiqué de l'Agence. A cette occasion, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a fait part de la disponibilité de l'agence à accompagner les investisseurs bosniens à toutes les étapes de la réalisation de leurs projets, mettant en avant les avantages et incitations fiscales et parafiscales, ainsi que les facilités liées au foncier économique prévues par le cadre juridique régissant l'investissement en Algérie. Il a également réitéré l'engagement de l'Agence à assurer toutes les facilitations et l'accompagnement nécessaires afin de garantir la réussite de projets d'investissement contribuant au soutien du développement économique et au renforcement des partenariats industriels internationaux, selon le communiqué. La délégation comprend des représentants de la société Energoinvest, leader dans le domaine de l'ingénierie énergétique et des industries électriques lourdes, conduite par son président-directeur général, Mirza Ustamujic, ainsi que des représentants de la société Hifa Oil, emmenés par son PDG, Izudin Ahmetlic. Lors de la rencontre, la société Energoinvest a exprimé son souhait de concrétiser un investissement industriel en Algérie dans le domaine de la production de systèmes et d'équipements énergétiques, notamment des disjoncteurs haute tension, des transformateurs électri-



ques et leurs composants. Elle a également fait part de sa disposition à établir un partenariat avec un opérateur algérien, en recourant aux technologies les plus récentes, avec un engagement de transfert de savoir-faire et de compétences techniques liés au projet, précise la même source. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'entreprise visant à élargir sa présence à l'échelle internationale, laquelle entreprise tend, après avoir accédé à plusieurs marchés européens, à faire son entrée sur le marché africain via l'Algérie, en adéquation avec la dynamique croissante que connaît le secteur de l'énergie dans le pays. Hifa-Oil, distributeur principal des produits pétroliers en Bosnie-Herzégovine, a précisé que sa visite s'inscrit dans le cadre de l'exploration des opportunités d'investissement sur le marché algérien et l'étude de la pos-

sibilité du lancement d'un projet qui répond aux besoins de l'Algérie en matière de produits pétroliers, faisant part de la programmation d'une rencontre avec Sonatrach pour examiner les perspectives de coopération et de partenariat. Ces discussions s'inscrivent dans une orientation stratégique qui vise à attirer des investissements basés sur le transfert de technologie et le renforcement de l'intégration industrielle locale qui permet de développer les chaînes de valeur dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie, d'augmenter les taux du contenu local et de valoriser les capacités nationales dans le domaine du génie et des industries électriques, en sus de créer des opportunités qualitatives de travail et de conforter la position de l'Algérie comme pôle industriel et énergétique au niveau régional, selon la même source.

Personnes aux besoins spécifiques Vers de nouvelles dispositions pour l'insertion professionnelle

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a fait état, jeudi à Alger, d'un décret exécutif en cours de préparation, renfermant de nouvelles dispositions pour renforcer l'insertion professionnelle des personnes aux besoins spécifiques. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, la ministre a souligné que le décret exécutif, actuellement en cours de préparation, "fixera les modalités d'affectation des postes d'emploi et déterminera la contribution financière et l'octroi d'aides en prévision de l'aménagement et de l'adaptation des postes d'emploi au profit des personnes aux besoins spécifiques, et ce, en application des dispositions de l'article 29 de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques". Le nouveau texte vise à définir une série de dispositions tendant à "renforcer l'insertion des personnes aux besoins spécifiques dans un environnement professionnel ordinaire adéquat, voire adapté",

parmi lesquelles figure "l'obligation par les employeurs d'assurer des aménagements facilitant le travail de cette catégorie, en coordination avec les services de médecine du travail et les instances spécialisées dans l'adaptation technique". Il s'agit aussi de "l'encouragement des organismes employeurs qui recrutent des personnes aux besoins spécifiques, à travers la possibilité de bénéficier d'aides financières pour réaliser les travaux d'aménagement", ainsi que "le contrôle de l'application du taux de 1% des postes d'emploi, réservés à cette catégorie, par tous les corps d'inspection, de contrôle et les administrations concernées". Selon Mme Mouloudji, le secteur de la solidarité nationale s'emploie à encourager ces personnes à s'engager dans l'intégration économique, à travers la création et le développement d'activités, ainsi qu'en les incitant à investir dans l'entrepreneuriat. Le secteur œuvre à "assurer le soutien et l'accompagnement aux porteurs de microprojets parmi les personnes aux besoins spécifiques, notamment dans le domaine de la commerciali-

sation, tout en assurant les formations continues, en vue de valoriser leurs compétences", a indiqué la ministre. Dans ce contexte, "1.773 projets professionnels adaptés pour les porteurs de projets parmi les personnes aux besoins spécifiques ont été affectés par l'Agence nationale de gestion de microcrédit (ANGEM), plus de 700 personnes aux besoins spécifiques ayant bénéficié de financement via l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA)", a fait savoir Mme Mouloudji. En matière de numérisation, le secteur de la Solidarité nationale œuvre à permettre aux personnes aux besoins spécifiques de participer activement à la vie de la société, à travers la numérisation des services publics qui leur sont destinés, via la création et le développement d'une plateforme numérique, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la numérisation. A ce titre, des travaux sont en cours pour la numérisation de la carte de la personne aux besoins spécifiques, ainsi que de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), a ajouté la ministre.

Bilan opérationnel de l'ANP Reddition d'un terroriste et arrestation de 5 éléments de soutien en une semaine

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezam et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 18 au 24 février en cours, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 18 au 24 février 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé H.A alias +Abou Nour El-Houda+ s'est

rendu aux autorités militaires d'In Guezam en 6ème Région militaire, en sa possession 1 pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contre-carrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 49 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 89 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 49,7 kilogrammes de cocaïne et 582.961 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezam, Illizi

et Djanet "des détachements de l'ANP ont arrêté 334 individus et saisi 33 véhicules, 150 groupes électrogènes, 102 marteaux-piqueurs, 2 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "21 autres individus ont été appréhendés et 1 fusil mitrailleur, 1 fusil de chasse, 18.147 litres de carburant, 366 quintaux de tabacs et 55 tonnes de denrées alimentaires destinés à la contrebande ont été saisis et ce, lors d'opérations distinctes", note la même source. Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 254 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 280 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

Intoxications alimentaires

Le ministère de la Santé appelle à adopter des mesures de précaution

Le ministère de la santé a appelé, mercredi dans un communiqué, les citoyens à adopter des mesures de précaution pour éviter les intoxications alimentaires, en faisant preuve de vigilance et en respectant les règles d'hygiène et les conditions de sécurité sanitaire. "Suite à l'enregistrement de plusieurs cas d'intoxication alimentaire durant la dernière période, dont la majorité est liée à la consommation de certains produits alimentaires périssables, tels que les pâtisseries, la viande hachée, les œufs et les produits laitiers", le ministère de la santé appelle l'ensemble des citoyennes et ci-

toyens à "faire preuve de vigilance et à se conformer aux règles d'hygiène et aux conditions de sécurité lors de la préparation, de la conservation et de la consommation des produits alimentaires", précise le communiqué. Le ministère a souligné que les intoxications alimentaires "constituent un réel danger pour la santé publique, notamment lorsqu'elles sont liées à la restauration collective lors des occasions et rassemblements, où les risques de contamination augmentent en raison d'une mauvaise conservation ou du non-respect des conditions sanitaires". A cet effet, le ministère insiste sur la

nécessité "de respecter les mesures de précaution consistant à assurer la propreté des mains et des ustensiles, à laver soigneusement les aliments, à garantir leur cuisson adéquate, à respecter la chaîne du froid lors du stockage et du transport des produits alimentaires et à utiliser de l'eau potable pour la cuisson", outre la nécessité de "séparer les aliments cuits des autres denrées lors du refroidissement, de vérifier les dates de péremption et de ne pas laisser les viandes congelées à température ambiante". Il recommande également de "ne pas consommer des boîtes de conserves déformées, gon-

flées, ou dégageant une odeur suspecte à l'ouverture, de placer les aliments dans des boîtes hermétiques afin d'éviter tout contact entre produits crus et aliments prêts à être consommés", et de "ne pas laisser les aliments cuits plus de deux heures à température ambiante et d'éviter leur conservation prolongée". Le ministère réitère son appel à "faire preuve de sens de responsabilité individuelle et collective", soulignant que "la prévention demeure le moyen le plus efficace pour protéger la santé publique et éviter les complications graves liées aux intoxications alimentaires".

El-Oued

Saisie de plus de 33 kg de kif traité

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant du service de la police judiciaire de la wilaya d'El-Oued ont saisi plus de 33 kg de drogue (kif traité) et arrêté quatre individus, a-t-on appris jeudi de ce corps sécuritaire. Agissant sur la base d'informations faisant état d'un mouvement suspect d'une bande criminelle s'adonnant au trafic de drogue dans la wilaya, un plan sécuritaire a été déployé, sous la supervision du parquet compétent, a précisé la même source. Cette opération a permis l'interpellation de quatre individus en possession de la quantité de drogue précitée ainsi que de 180 comprimés psychotropes. Après l'achèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant la justice, qui a ordonné leur placement en détention provisoire en attendant le procès.

Sûreté de wilaya de Bejaïa

Saisie de plus de 20 qx de tabac à chiquer contrefait

Les services de la sûreté de wilaya de Bejaïa ont procédé à la saisie de plus de 20 quintaux de tabac à chiquer (Chemma) contrefait destiné à la commercialisation, et ont arrêté de 02 individus suspectés d'être impliqués dans cette affaire, indique jeudi un communiqué de cette institution sécuritaire. Selon la même source, cette opération, inscrite dans le cadre de la préservation de la santé publique et de la protection du consommateur, fait suite à la découverte par les éléments de la sûreté de daïra de Kherrata (est de la wilaya), durant la semaine en cours, d'un atelier clandestin de conditionnement de tabac à chiquer, aménagé dans le garage d'un immeuble au centre-ville de Kherrata, suite à des informations faisant état de cette activité illégale. L'intervention policière s'est soldée par l'interpellation de 02 suspects âgés de 21 et 58 ans et la saisie de 22 kg de "Chemm?" prêts à être écoulés, ainsi que de trois petites balances électroniques, selon la même source. La poursuite des investigations a permis la découverte de plus de 20 quintaux de tabac à chiquer contrefait, après la perquisition d'un logement situé en face du garage, appartenant au père de l'un des mis en cause. Les services de police ont également saisi 42 kg de cendres, un grand sac de tabac sous forme de feuilles sèches (plante) et une machine mécanique utilisée dans la préparation de la "Chemma". Un dossier pénal a été établi à l'encontre des 02 mis en cause pour détention de tabac sans autorisation légale, exercice d'une activité commerciale sans autorisation et commercialisation de produits falsifiés nuisibles à la santé humaine, précise le communiqué. Par ailleurs, le service de wilaya de la police judiciaire de Bejaïa, en coordination avec les agents du commerce et des services agricoles, a saisi et détruit, durant la même semaine, plus de 220 kg de viandes blanches impropres à la consommation humaine, destinées à la vente, a conclu la même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Culture et des arts
Direction de la Culture et des arts
Wilaya d'Ain Temouchent
NIF : 0099446019059408

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT AVEC EXIGENCE MINIMALE
N° 01/2026

Conformément à l'article 47 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
La direction de la culture de la wilaya d'AIN TEMOUCHENT lance une Appel d'offre ouvert avec exigence minimale pour :

l'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales relatif à l'opération :
" REHABILITATION DU COMPLEXE CULTUREL
(ANNEXE DE LA MAISON DE LA CULTURE) A AIN TEMOUCHENT "

Lot N° 05 : RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE

Les soumissionnaires (l'entreprises de réalisation), agréés dans la vente et installation et la mise en service des équipements objet de cet avis d'appel d'offre, et qui possèdent sur le registre de commerce le code d'activité pour le lot objet de la soumission, doivent représenter Les offres techniques et financières et le dossier de candidature dans trois (03) enveloppes intérieures distinctes et ne comporteront que les mentions suivantes :

- Enveloppe N°01 : dossier de candidature
- Enveloppe N°02 : OFFRE Technique
- Enveloppe N°03: OFFRE Financière

Les trois offres sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ». l'objet de l'appel d'offre N°01/2026 ».

A Mr le directeur de la culture de la wilaya
de Ain Temouchent
Hal Zitoune - Ain Temouchent- 46000
Appel d'offre ouverte avec exigence minimal.
Projet:.....

" REHABILITATION DU COMPLEXE CULTUREL
(ANNEXE DE LA MAISON DE LA CULTURE) A AIN TEMOUCHENT "

Lot N° 05 : RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE

Dossier d'appel d'offre :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°.....l'objet de l'appel d'offres ».

A. Dossier de candidature contient :

1. La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
2. La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
3. Registre de commerce électronique.
4. Extrait de rôle de l'entreprise apuré ou avec échéancier avec toutes les impositions
5. Casier judiciaire du gérant ou du directeur de l'entreprise, en cours de validité
6. Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH, en cours de validité
7. Numéro d'immatriculation fiscale
8. Attestation de solvabilité bancaire de l'entreprise en cours de validité
9. La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA) ;
10. Attestation de dépôt des comptes sociaux du dernier exercice pour les personnes morales
11. La convention préliminaire (protocole d'accord) liant les membres du groupement, le cas échéant ;
12. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
13. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
 - a) Capacités professionnelles: Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie TROIS « 03 » ou plus, activité principale en Bâtiment.
 - b) Capacités financières : Les Moyens financiers justifiés par les bilans des 03 dernières années 2021-2022-2023 visés par les services fiscaux ou C20.
 - c) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
 - Liste des moyens matériels :
 - Matériel roulant : doit être justifié par les cartes grises et les assurance en cours de validité le jour de la date d'ouverture des plis prouvant la propriété du matériel.
 - Matériel non roulant : doit être justifié par facture d'une validité inférieure à 06 mois le jour d'ouverture des plis
 - Liste des moyens humains :
 - Pour l'encadrement :
 - ↓ Justifié par copie des diplômes + la déclaration d'affiliation à la CNAS d'une validité de moins de (03) trois mois le jour de l'ouverture des plis + mise à jour CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
 - ↓ Ou contrat d'insertion des diplômes (CID), contrat de travail Aidé (CTA) en cours de validité le jour de l'ouverture des plis et la déclaration d'affiliation à la CNAS d'une validité de moins de (03) trois mois le jour de la date d'ouverture des plis et attestation de travail signé par l'employeur et cachetée.
 - Pour les ouvriers : le nombre est justifié par le nombre des employés à déduire l'encadrement est justifiés par mise à jour CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture des plis. (La déclaration d'affiliation des ouvriers sera demandée à l'attributaire.)
 - Références professionnelles dûment justifiées par attestation de bonne exécution
 - 14. Attestation de visite de site, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
15. L'ensemble des pièces énumérées, daté, signé et cacheté ; ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1ère enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N° 01 / 2026
" Dossier de candidature "
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres:

B. L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée et cachetée.
- Mémoire technique justificatif : Le mémoire et un document qui doit évidemment être personnalisé, elle servira à noter la valeur technique
- Tout document permettant d'évaluer l'offre Technique (Moyens Humains + Moyens matériels) des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
- Un planning d'exécution selon les travaux du marché avec délai de réalisation

- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- L'ensemble des pièces énumérées, daté, signé et cacheté, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans

une 2ème enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N° 01/2026
" Offre technique "
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres:

C. L'offre financière

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé et cacheté
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé et cacheté

L'ensemble des pièces énumérées, datées, signées et cachetées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3ème enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N°01/2026
" Offre financière "
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres:

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

" A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres "

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N° 01/2026
Objet : " REHABILITATION DU COMPLEXE CULTUREL
(ANNEXE DE LA MAISON DE LA CULTURE) A AIN TEMOUCHENT "
Lot N° 05 : RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE

Le délai de préparation des offres est fixé dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale dans les quotidiens nationaux et le Bomop.

Les offres doivent être déposées auprès de la direction de la culture Ain-Temouchent, hal zitouna (wilaya Ain-Temouchent). Les offres seront déposées le dernier jour à 12h00 et seront valables 100 jours. L'ouverture des plis se fera le même jour de dépôt des offres à 14h00, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui vient juste après.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631003495 28.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 408015000014082

INTITULE DE L'OPERATION : Renforcement de la RN 90 du PK 308 au PK333 sur 25 kms (Tiaret)

Projet : Renforcement de la RN 90 du PK 308 au PK 333 sur 25 kms (Tiaret)

LOT N° 03 : Renforcement de la RN 90 du PK 320 au PK 326 sur 06 kms

LOT N° 04 : Renforcement de la RN 90 du PK 326 au PK 333 sur 07 kms

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 25/2025 paru dans les quotidiens nationaux : «el elastico» du 25/12/2025 et «le carrefour d'Algérie» du 24/12/2026, relatif au projet cité ci-dessus, qu'à l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres et Conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les résultats sont les suivants :

PROJET	ENTREPRISE	MONTANT APRES VERIFICATION EN DA (T.T.C)	NIF	Délais d'exécution	Note Technique	CRITERE DE CHOIX
LOT N° 03 : Renforcement de la RN 90 du PK 320 au PK 326 sur 06 kms	EURL ETP FEGHOULI AHMED	171 461 507,00 DA	003214042329013	05 Mois	85 pts	Moins disant
LOT N° 04 : Renforcement de la RN 90 du PK 326 au PK 333 sur 07 kms	SARL SOUMMAM SOUM	219 668 335,60	600714019006845	05 Mois	90 pts	Classé en 2 ^{ème} positions

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours, qui doit être obligatoirement déposé auprès du secrétariat de la commission de wilaya des marchés publics contre un récépissé de dépôt dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière son invités à se rapprocher de nos services au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire au marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631003435 28.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat de l'urbanisme
et de la ville et aménagement de territoire
Direction des équipements Publics
De la wilaya de Saida.
NIF : 422024000020299.

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigences des capacités minimales N° 34/2025 paru dans les quotidiens nationaux «الشباب» en date du 07/01/2026 et «le carrefour d'Algérie» en date du 06/01/2026 se rapportant au suivi Pour La Réalisation D'un collège type 05/200 R A la cite 05 juillet saida,

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres est attribuée le marche provisoirement comme suit :

Désignation du projet	BUREAU D'ETUDE	Note Obtenue	Montant Proposé	Délai de suivi	NIF de BUREAU D'ETUDE	Critère de choix
Suivi Pour La Réalisation D'un collège type 05/200 R A la cite 05 juillet saida	GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES NABENAI BENAÏSSA NAJIB HALIM	30 points	8.692.000.00 DA (TTC)	10 Mois	188200102319180	meilleure offre

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Saida-, dans un délai de trois jours à compter de la date de première publication du présent avis d'attribution.

Tous participants qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631003459 28.02.2026

Le PDG de Sonatrach à Oran

La nationalisation des hydrocarbures, une décision souveraine

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Nouredine Daoudi, a affirmé mardi à Oran que la nationalisation des hydrocarbures a constitué "une décision souveraine courageuse et une étape charnière dans le processus d'édification de l'Etat national indépendant", soulignant que cet acquis historique a jeté les bases solides d'une industrie énergétique nationale intégrée. Dans une allocution prononcée dans la zone industrielle d'Arzew, à l'occasion de la cérémonie commémorative du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, présidée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Daoudi a indiqué que la création de l'UGTA le 24 février 1956 a constitué "un tournant décisif dans le parcours de lutte du peuple algérien pour la liberté et le recouvrement de la souveraineté nationale". Il a ajouté que la décision de nationaliser les hydrocarbures,



prise le 24 février 1971, est venue consacrer l'indépendance économique et permettre à l'Algérie d'exercer un contrôle total sur ses richesses naturelles. Il a également souligné que la nationalisation des hydrocarbures a représenté "le véritable point

de départ de la construction d'une industrie pétrolière et gazière nationale intégrée, dont Sonatrach a constitué le noyau dur", précisant que le groupe a assumé la responsabilité du développement des ressources nationales sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière, allant de l'exploration et de la production au transport et au traitement, jusqu'au raffinage, à la pétrochimie, à la commercialisation et à la liquéfaction. Enfin, il a affirmé que la commémoration de cet anniversaire au complexe d'Arzew "revêt une portée symbolique profonde, en tant que l'un des plus importants pôles industriels stratégiques illustrant le processus de transformation industrielle adopté par l'Algérie pour valoriser ses ressources naturelles et créer de la valeur ajoutée localement".

La Délégation d'El Amir face à un dilemme Vers une «liste noire» des grands pollueurs?

Par B.Habib

On aura presque tout vu ou entendu pendant ce Ramadhan mais au point où ce sont les mêmes personnes qui jettent les déchets dans les mêmes points, après un ramassage fait, cela donne des questionnements! Existe-t-il de pollueurs délibérés? Le principe pollueur payeur fondamental en droit et qui permet au citoyen d'assumer ses gestes et les coûts de la vie, suffit-il? Des images vidéo de portables, recueillies sur plusieurs sites à Oran durant ce Ramadhan, montrent un environnement peu reluisant dans certains quartiers intérieurs, tant ce ne sont pas les camions de collecte qui sont en cause mais plutôt l'attitude des pollueurs. Ces derniers reviennent à la charge après chaque opération de ramassage d'ordures comme par exemple la Place «Hoche» à proximité d'«Al Anik» et les petites ruelles et à l'arrière de la rue Mouloud Feraoun. Les pollueurs utilisent ces deux points repères comme dépotoirs et les responsables communaux sont toujours là pour accomplir leur travail. Ces jours-ci du mois de jeûne, une certaine fatigue et un sentiment de désespoir commence à gagner les ramasseurs d'ordures, à force de voir que leurs efforts de routine coulent dans l'eau de surcroît durant le Ramadhan, un mois de piété et de miséricorde. Ils en ont gros sur le cœur. Leur malheur est que les citoyens ne les aident pas. Pourquoi pas les bacs au lieu de jeter par terre, regrettent-ils.... Depuis le début du mois sacré, la rue Mouloud Feraoun et la place Hoche au niveau du centre «Al Anik», les habitants d'immeubles et les commerçants n'hésitent pas à en faire leurs points de prédilection de jet d'ordures malgré l'existence de bacs de collecte. Cette situation a priori répétitive qui s'est répercutée

sur l'état des chaussées, des ruelles du centre «Al Anik», devenues des dépotoirs à ciel ouvert, a poussé les responsables de la délégation communale d'El Amir, à lancer une grande opération de nettoyage et de collecte des ordures mais il semble que les récidivistes parmi les pollueurs ont toujours leur mot à dire. Tout compte fait après chaque ramassage quotidien des camions, les mêmes points qui ont été dépollués, reviennent, des heures après, en leur état initial, c'est-à-dire jonchés d'ordures entassées par terre au lieu que ce soit fait dans les bacs. Et à ce niveau, on pourrait probablement penser de «manœuvres» délibérées pour nuire à l'environnement par un jet régulier et permanent des ordures sur ces deux sites, malgré l'existence de bacs. Les responsables communaux sont en train de s'atteler sur des mécanismes pour repérer les pollueurs suspects qui, selon eux, compliquent la tâche aux camions de ramassage par leurs pratiques intentionnelles. Au niveau de plusieurs sites à Oran, des habitants, gérants de café et commerçants ne revoient leur façon de produire et de consommer pour réduire l'émission des déchets ménagers, devenue un point lancinant de l'actualité locale, en plus des gaspillages des produits alimentaires, une chose hallucinante qui tourmente les esprits durant ce Ramadhan malgré tout ce qui a été fait et dit dans le domaine de la sensibilisation. On susurre dans les milieux du secteur urbain Al Amir qu'une plateforme numérique sera mise en place pour suivre et traquer les pollueurs délibéré qui enfrennent le règlement. Cet outil inédit sera utilisé pour la première fois, en cas d'abus d'un habitant ou d'un commerçant pour permettre aux autorités de poursuivre les auteurs. Face aux périls environnementaux, l'heure des comptes serait, peut-être, venue.

Trafic de psychotropes et de drogues dures

Un nouveau réseau criminel tombe à Oran

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans le trafic de psychotropes et de drogues dures et saisi 8.400 comprimés psychotropes et 7 grammes de cocaïne, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps de sécurité. Cette opération fait suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade de lutte contre la criminalité urbaine de la daïra d'Aïn El Turck, faisant état d'un trafic de ces substances à travers le secteur de compétence, dans lequel les suspects utilisaient un véhicule pour faciliter et dissimuler leurs activités criminelles, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Les investigations menées ont permis d'identifier les suspects, de les localiser et de procéder à leur arrestation. La poursuite de l'enquête, après accomplissement des procédures légales requises, a donné lieu à la perquisition d'un commerce de vente de quincaillerie et de produits pharmaceutiques, où 8.400 comprimés psychotropes de type "Prégabaline 300 mg", ainsi que 7 grammes de cocaïne, ont été découverts et saisis, selon la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn El Turck, qui a ordonné leur placement en détention provisoire, sous l'accusation de détention, stockage, transport et trafic de drogues dures et de substances psychotropes, a-t-on indiqué.

Zaouïa Belkaïdia Hebria

Ouverture de la 18ème édition de la série des «Dourouss Mohammadia»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a présidé jeudi, au siège de la Zaouïa Belkaïdia Hebria, situé dans la commune de Sidi Maârouf (est d'Oran), l'ouverture de la 18e édition de la série des "Dourouss Mohammadia", consacrée cette année au thème : "Les efforts des maîtres soufis au service du Saint Coran et des sciences de la charia islamique". La cérémonie d'ouverture de cette rencontre, organisée annuellement par la même zaouïa, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, s'est déroulée en présence du wali d'Oran, Brahim Ouchene, du cheikh Sidi Mohamed Nourredine Belkaid, guide de la zaouïa Belkaïdia Hebria, ainsi que d'un grand nombre d'oulémas et de cheikhs. Cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 7 mars prochain, réunit un parterre d'oulémas et de fouqahas d'Algérie et de plusieurs pays du monde islamique, notamment l'Egypte, le Liban, la Turquie, l'Irak, la Tunisie, la Syrie et le Soudan. Ils animeront des conférences portant, entre autres, sur "Les manifestations de l'intérêt des maîtres soufis pour la Sira et les vertus prophétiques", "Les chaînes de transmission des maîtres soufis dans les sciences de la charia", "Les efforts des maîtres soufis au service du fiqh malikite", "Les contributions des maîtres soufis à la science du hadith" et "Les efforts des maîtres soufis dans la défense de la doctrine sunnite". D'autres conférences sont également programmées, abordant "Le Saint Coran et le savoir dans la vie du cheikh Mohamed Abdelatif Belkaid", ainsi que "Le rôle des zaouïas d'Algérie dans la préservation de la référence religieuse", "Le rôle des maîtres soufis dans la défense du Coran et de la Sunna", "La purification spirituelle dans la voie des gens du Coran et des sciences religieuses", "L'éducation soufie dans notre monde contemporain" et "Les efforts des maîtres soufis au service du fiqh hanafite", entre autres. Les interventions auront lieu après les prières d'El-Asr et de Tarawih.

Nâama

Décès du moudjahid Belkacem Tebboune

Le moudjahid Belkacem Tebboune s'est éteint, mardi, à l'âge de 92 ans dans la commune de Mecheria, a-t-on appris de la Direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya. Le défunt est né en 1934 dans la commune de Boussemghoun (wilaya d'El Bayadh). Il a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale en 1956, où il a occupé plusieurs responsabilités durant la glorieuse Guerre de libération nationale. Il a également pris part à de nombreuses batailles et affrontements contre les forces coloniales françaises dans la zone II de la wilaya VI historique, notamment la bataille d'El Gaâda à Aflou (Laghout), ainsi qu'à l'embuscade de la région de Bounedzir au mont Messaâd. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble de la famille révolutionnaire, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis, et d'octroyer à ses proches patience et réconfort.

Logements à El-Bayadh

Une plateforme numérique pour le traitement et la gestion des demandes

La wilaya d'El-Bayadh a lancé, récemment, une plateforme numérique dédiée au traitement et à la gestion des demandes de logements des différentes formules, dans le cadre des efforts visant à promouvoir et à moderniser le secteur, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du Logement. La même source a précisé que cette plateforme numérique unifiée, supervisée par les services de la wilaya en coordination avec les services des daïras, permettra l'enregistrement, le traitement et le suivi des demandes de logements dans leurs différentes formules, notamment le logement public locatif, le logement rural, les lotissements sociaux et le logement promotionnel aidé, et ce, conformément à la réglementation en vigueur. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la numérisation du fichier des demandes de logements et vise à améliorer la transparence et l'équité dans l'étude des dossiers, ainsi qu'à unifier les méthodes de travail entre les communes, les daïras et la wilaya, tout en facilitant les opérations de suivi, de statistiques et de prise de décision, a-t-on souligné. Les autorités locales ambitionnent également, à travers la mise en place de cette plateforme, d'abandonner le traitement papier des dossiers, de prévenir les répétitions et les doubles inscriptions, d'accélérer l'étude des demandes, d'assurer leur traçabilité et de définir clairement les responsabilités, en plus de faciliter les opérations de contrôle et d'audit.

Aïn Zerga (Saïda)

Raccordement de 500 habitations au réseau de distribution de gaz

Environ 500 habitations situées dans la zone d'Aïn Zerga, dans la wilaya de Saïda, ont été récemment raccordées au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. La Direction de distribution de l'électricité et du gaz a supervisé le raccordement de 500 habitations du nouveau pôle urbain d'Aïn Zerga, relevant de la commune d'Ouled Khaled, au réseau de gaz naturel. La longueur totale du réseau réalisé dans cette zone dépasse un kilomètre, pour une enveloppe financière globale avoisinant un million et demi de dinars, précise la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de l'Etat visant à généraliser l'accès à cette énergie vitale, dont la demande augmente particulièrement durant la saison hivernale. Par ailleurs, 150 familles avaient bénéficié, à la mi-année écoulée, du raccordement de leurs foyers au réseau de gaz naturel dans les communes de Youb et Doui Thabet, pour une enveloppe financière dépassant 40 millions de dinars.

Kamel Rezig en visite à Mostaganem

Un Salon pour dynamiser le secteur de l'habillement et l'industrie textile

Par Charef Kassous

Mostaganem a accueilli, ce jeudi 26 février 2026, Mr Kamel Rezig, ministre du Commerce International et de la Promotion des Exportations. Cette visite a pour objectif de lancer le 3ème Salon National de l'habillement et de l'Industrie textile avec une franche vision de promouvoir l'exportation des produits, résultant de ces segments de la production nationale. Accompagné du wali, Mr Ahmed Boudouh et des autorités civiles et militaires, le membre du gouvernement a procédé, en début d'après-midi, à l'inauguration du Salon portant le slogan : «De nos mains, nous tissons la confiance et offrons l'excellence» qui se tient du 26 février au 02 mars 2026 au niveau du nouveau centre commercial "GRAND MOSTA" appartenant au Groupe AZ. Ce Salon est donc une opportunité qui projette la promotion de l'ensemble des activités de conception, de fabrication et de commercialisation, entre autres, de l'habillement hommes, femmes et enfants ainsi que la fabrication de la tenue professionnelle. Cette édition qui est en elle-même un succès car coïncidant avec le mois sacré de Ramadhan, a enregistré la participation d'environ 70 opérateurs économiques nationaux dont 27 marques internationales produites en Algérie, traduisant l'attractivité croissante du marché national et la montée en puissance de l'industrie locale. En marge de la visite, Mr Kamel Rezig a fait un point de presse à travers lequel il a communiqué que cette manifestation économique est la 3ème du genre dans le secteur, après le Salon



national des vêtements pour enfants, tenu à Ghardaïa et le Salon national des marques internationales de vêtements fabriqués en Algérie, organisés à Alger. Il assurera que grâce à une politique d'accompagnement des investissements, ce secteur a fait un saut de qualité dans le style comme dans la qualité du produit et illustre l'essor croissant de la filière textile au niveau national. Le ministre a précisé que l'objectif stratégique fixé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, depuis 2020, consiste à atteindre une production locale couvrant 100 % des besoins nationaux en habillement. Il a affirmé, par ailleurs, que cette orientation commence à porter ses fruits, à travers l'organisation régulière de ce type de Salons spécialisés. En terme de qualité du produit fabriqué localement, il a avancé que désormais, il se mesure avec celle des produits importés. Comme il a aussi précisé que ces manifestations visent principalement à substituer la production nationale aux importations, à soutenir les exportations, à renforcer les partenariats entre opérateurs économiques et à réduire la

facture d'importation des matières premières, tout en augmentant le taux d'intégration locale. Il a également mis en avant les avancées réalisées, soulignant l'existence d'une offre vestimentaire algérienne destinée à toutes les catégories ainsi que de marques internationales, produisant localement pour approvisionner le marché national et promouvoir les exportations. La filière, ajoutera-t-il, s'oriente assurément vers une consolidation de sa présence industrielle, avec la perspective de voir le nombre de marques produisant et exportant en Algérie, passer de 27 actuellement à 40, voire 50 dans les prochaines années, non seulement en tant que simples distributeurs, mais en tant qu'unités de production. Il a enfin révélé que six nouvelles marques spécialisées dans l'habillement et les industries textiles ont récemment exprimé leur volonté d'investir en Algérie et de s'implanter sur le marché algérien. Le fait marquant à l'occasion, c'est l'annonce faite de l'opération d'exportation de vêtements pour enfants, destinée à la Mauritanie, à partir d'une unité de fabrication de Ghardaïa.

Développement agricole et urbain

Le wali de Relizane supervise une série de réunions et de visites

Par N. Ouadah

Le wali, M. Kamel Berkane, a supervisé une série de réunions et de visites sur le terrain visant à suivre les projets de développement dans les domaines agricole et urbain au niveau de la wilaya, dans le cadre des efforts continus pour renforcer la production et assurer le bon fonctionnement des services et des infrastructures. Dans le secteur agricole, le wali a présidé la réunion de la commission wilayale chargée du suivi de la campagne de labour et de semis pour la saison agricole, afin de constater l'avancement de la campagne à travers les différentes communes. Cette rencontre a réuni le directeur des services agricoles, le président de la chambre agricole, les directeurs des coopératives de céréales et de légumineuses, le directeur régional de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural, le représentant de la direction de l'irrigation, le président du conseil professionnel de la filière céréales ainsi qu'un représentant de l'Union des paysans. La réunion a permis d'insister sur la nécessité d'assurer le bon déroulement de la cam-

pagne sur le terrain et d'atteinte des objectifs fixés pour la saison agricole, ainsi que de suivre l'organisation de la filière céréalière et le contrôle des moulins, en particulier ceux récemment élargis, afin de garantir le respect des normes techniques et organisationnelles liées au stockage et à la qualité du blé, ainsi que la transparence dans la tenue des registres et des données. Par ailleurs, le wali a présidé la réunion de la commission wilayale chargée de la régularisation des terres agricoles appartenant au domaine public de l'État, afin de suivre l'examen des dossiers et les procédures de régularisation des situations des bénéficiaires et exploitants. La réunion s'est tenue en présence du secrétaire général de la wilaya, des présidents de daïras, de la directrice de l'organisation et des affaires générales, du directeur des services agricoles, du directeur des domaines de l'État, du directeur de l'unité du Cadastre agricole, du président de la chambre agricole et des membres de la commission. L'accent a été mis sur l'importance de l'organisation et de la transparence des procédures de régularisation pour servir au mieux les

intérêts des agriculteurs et des investisseurs. Sur le plan urbain, le wali a supervisé une réunion consacrée à l'aménagement et à l'amélioration du réseau d'infrastructures de la ville de Relizane. Il a donné des instructions pour identifier les quartiers où les travaux de réseaux souterrains sont achevés afin de commencer les opérations d'aménagement et d'amélioration urbaine, en insistant sur la coordination entre les services concernés et la participation des représentants des quartiers et de la société civile. Il a également mis en garde contre tout creusement ou travaux sur les voies récemment revêtues de béton bitumineux, précisant que les opérations concerneront tous les quartiers progressivement et selon les priorités, afin d'améliorer la qualité des infrastructures et le niveau des services offerts aux citoyens. Ces réunions et visites s'inscrivent dans le cadre des efforts continus de la wilaya de Relizane pour organiser les campagnes agricoles, développer les infrastructures urbaines, renforcer la participation de la société civile et assurer un développement durable dans les différents secteurs clés.

Bordj Bou Arreridj

Inscription de près de 400 opérations de développement pour 2026

Au total, 384 opérations de développement ont été inscrites dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj au titre de l'année en cours (2026) pour un montant total de plus de 5,3 milliards DA, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Pas moins de 152 de ces opérations sont financées par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour 2,8 milliards DA et 232 opérations par le programme d'appui au développement socio-économique des communes pour 2,54 milliards DA, selon la même source. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du processus de développement local et d'amélioration du cadre de vie des citoyens en application des instruc-

tions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a indiqué la même source. Ces opérations ont été retenues sur la base des propositions des présidents des assemblées populaires communales (APC), des services techniques compétents ainsi que des préoccupations exprimées par les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) durant la dernière session ordinaire, selon la même source.

A terme, ces projets contribueront à améliorer le cadre de vie du citoyen, ouvrir et entretenir des routes et des pistes, renforcer les réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement outre la réalisation de classes d'extension et de cantines sco-

laires, selon la même source. Le wali Kamel Nouicer a donné, lors de la réunion de coordination consacrée mardi au suivi des projets de développement local, des instructions pour accélérer la réalisation et achever les projets dans les délais pour avoir un impact palpable sur les différentes communes de la wilaya, a-t-on indiqué. En 2025, pas moins de 246 opérations avaient été inscrites pour la wilaya au programme d'appui au développement socio-économique des communes et 143 au titre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour une enveloppe financière globale de 5,3 milliards DA, a rappelé la même source qui en a estimé le taux de réalisation à 80%.

El-Affroun (Blida)

200 millions DA pour la réalisation de projets de développement

La commune d'El-Affroun, à l'ouest de la wilaya de Blida, a bénéficié d'une enveloppe de 200 millions de DA destinée à la réalisation de plusieurs projets de développement, a-t-on appris mardi auprès de cette collectivité locale. Cette dotation, inscrite au titre de l'exercice 2026, est en hausse comparativement à celle de l'année 2025, qui n'avait pas dépassé 140 millions de DA, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Affroun, Rafik Dis Amer, notant qu'elle permettra la réalisation de projets dans les secteurs du sport, de l'aménagement urbain, de l'assainissement et de l'éducation. Les opérations prévues portent notamment sur l'aménagement de deux stades de proximité au niveau des cités 250 Logements et Ouled Hamidane, ainsi que sur la réhabilitation et le revêtement de plusieurs axes routiers, dont la rue de la cité 105 à Béni Mouimen, le boulevard Chahid-Moubarak-Cherif et la route reliant les 300 Logements à Sidi Nouihi. Il est également prévu l'aménagement et l'installation de l'éclairage public sur le tronçon reliant la cité Béni Djemaa à Haouch Echou-



hada, sur 1,3 km. Il s'agit aussi de la réalisation de réseaux d'assainissement au niveau des cités des 40 Logements, 112 Logements, Locaux Béni Mouimen et Ouled Hamidane, ainsi que le renouvellement de certaines parties du réseau à Sidi Nouihi, Béni Mouimen, Bouazza Djeloul et autres quartiers de la commune. S'agissant de l'alimentation en eau potable (AEP), les opérations prévues concernent les quartiers de Bouroumi, de la Ferme Sadouk, de Béni Djemaa, de la Ferme pilote, du Douar N5 et de la cité des 25 Loge-

ments. Le secteur de l'éducation bénéficiera, en outre, de plusieurs opérations, dont la réalisation de deux salles de classe à l'école Azzouz-Djilali, la construction et l'équipement de quatre classes à l'école Chahid-Mekarfi-Mohamed à Béni Mouimen, la réalisation d'une nouvelle cantine scolaire à l'école Chahid-Benarbia-Abdelkader, ainsi que la construction et l'équipement de six classes supplémentaires à l'école des 550 Logements-est, portant sa capacité à 12 classes avec la réalisation d'une cantine scolaire.

Béjaia

Il usurpe la fonction d'infirmier pour voler du matériel médical

Par Hocine Smaâli

Les services de police ont procédé, à la fin de la semaine écoulée, à l'interpellation d'un individu âgé de 50 ans, impliqué dans une affaire d'usurpation de fonction et de vol de matériel médical, a indiqué un communiqué de la Sûreté de wilaya de Béjaia. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la 9ème Sûreté urbaine ont procédé à l'arrestation d'un quinquagénaire, impliqué dans une affaire de vol et d'usurpation de fonction, par le port illégal de vêtements réservés aux employés du secteur de la santé », précise la même source. Selon le communiqué, l'affai-

re a été déclenchée suite au dépôt d'une plainte par l'administration du Centre hospitalier universitaire «Khe-lil Amrane», signalant que le mis en cause se présentait régulièrement au sein de l'établissement hospitalier, vêtu d'une tenue portant le logo du CHU, usurpant ainsi la qualité d'infirmier afin de s'emparer de divers équipements et fournitures médicales. Les investigations menées par les services compétents, appuyées par l'exploitation des images des caméras de surveillance installées au sein de l'hôpital, ont permis d'identifier le suspect et d'établir son signalement. Le quinquagénaire a été interpellé au niveau du quartier IDEMCO, après avoir attiré l'attention des poli-

ciers alors qu'il circulait à bord d'un véhicule en portant une tenue du secteur de la santé correspondant au signalement établi. La fouille du véhicule a permis la découverte et la saisie de divers objets, fournitures et vêtements médicaux. Un dossier pénal a été constitué à l'encontre du mis en cause pour usurpation de fonction par le port illégal de vêtements réservés aux employés du secteur de la santé dans le but d'obtenir des avantages. Présenté devant les juridictions compétentes dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, il a été condamné à six mois de prison fermes assortis d'une amende d'un million de centimes, conclut la Sûreté de wilaya de Béjaia.

Djelfa

Mise en service de 04 nouveaux puits pour renforcer l'AEP

La wilaya de Djelfa a récemment été renforcée par la mise en service de quatre nouveaux puits, dans le but de soutenir le système d'alimentation en eau potable (AEP) et d'améliorer la qualité du service public, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. La même source a ajouté que, dans le cadre du renforcement du réseau et de la couverture de la demande croissante en eau, notamment dans les quartiers enregistrant une importante croissance démographique, trois puits ont été mis en service dans la région de Dzira, en plus d'un puits dans la région d'Oued Sder et d'un réservoir d'une capacité de 1.000 m3 dans la commune d'Aïn El Ibel. Ces installations vitales sont dotées d'une capacité de production globale de 11.000 m3/jour, ce qui portera la production globale d'eau potable dans la wilaya à 62.000 m3/ jour, selon la même source. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire affecté à la wilaya, visant à développer les infrastructures hydrauliques et à améliorer le service public, garantissant ainsi la satisfaction des besoins des citoyens et la continuité de l'alimentation en eau potable.

Commune de M'chira (Mila)

Vers la réalisation d'un réseau d'eau potable dans la localité de Chara

Les travaux de réalisation d'un réseau de distribution d'eau potable pour les habitants du village de Chara, dans la commune de M'chira (sud de Mila), à partir d'un forage situé à proximité, ont été lancés, a-t-on indiqué, jeudi, à la direction des ressources en eau. Le chef du service d'alimentation en eau potable (AEP), Fethi Lakehal, a précisé qu'un investissement public de 80 millions de dinars a été consenti pour ces travaux qui seront réceptionnés au bout d'un délai de 9 mois. Dans le cadre de ce projet, lancé en début de semaine dernière, un réservoir d'une capacité de 500 m3 sera également construit, en même temps que la réalisation du réseau, pour augmenter les capacités de stockage et garantir un approvisionnement régulier des quelque 1.300 habitants du village de Chara, selon la même source. Les services de la direction des ressources en eau s'emploient, par ailleurs, à finaliser les procédures administratives d'usage, préalables au lancement d'un projet de construction d'un réservoir de 4.000 m3 dans la zone de Thénia, sur les hauteurs de Mila. Un projet, a-t-on précisé, destiné à améliorer le service public de l'eau et à sécuriser l'approvisionnement des cités situées dans la partie ouest du chef-lieu de wilaya.

A Boudriaa Ben Yadjis (Jijel)

Mise en service du projet de raccordement au réseau d'AEP

Un projet de raccordement au réseau d'approvisionnement en eau potable de 400 foyers de la localité Tengalest dans la commune de Boudriaa Ben Yadjis, dans la wilaya de Jijel, a été dernièrement mis en service, a-t-on appris jeudi auprès du président de l'APC de cette collectivité locale. Dans une déclaration à l'APS, M. Saïd Felouat a précisé que ce projet qui a porté sur la réalisation d'un réseau de 5.000 mètres linéaires contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à assurer un approvisionnement régulier en eau potable. Le même élu a rappelé un projet en cours pour la rénovation de la canalisation de transfert d'eau sur 3.600 mètres linéaires entre les deux châteaux d'eau de Merada et Laachache qui permettra à terme d'améliorer l'approvisionnement en eau de 280 foyers. Selon la même source, la commune de Boudriaa Ben Yadjis a bénéficié dernièrement de la rénovation de sept réseaux d'AEP de plusieurs localités dont Boukrama, Stitra et Ras El Bor et de la réalisation de châteaux d'eau dans plusieurs quartiers et mechtas ayant porté les capacités locales de stockage à 2.000 m3.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Bureau de Maître MEKHOLOUF Omar
Huissier de Justice près le Tribunal de Sidi Ali,
Avenue 1er Novembre, Sidi Ali, Mostaganem
Téléphone : 045.45.16.59

Avis D'adjudication Aux Enchères

Suite à la demande de M. le Président du Conseil Populaire Municipale de Hadjadj, nous, Maître MEKHOLOUF Omar – Huissier de justice auprès du Tribunal de Sidi Ali, Cour de Mostaganem, dont le bureau est situé à l'adresse mentionnée ci-dessus, annonçons un avis d'adjudication portant la mise en location de maternelle « **Chahid Ben Hattab Toumi** », sise à cite du **Chahid Djelloul Bouhassoun**, commune de HADJADJ, pour une durée de trois (03) ans, renouvelable à deux fois consécutives, à compter de la signature du contrat. L'adjudication aura lieu le douzième (12) jour après la première publication de cette annonce dans un journal national, conformément au cahier des charges disponible auprès du bureau de Huissier de justice. Moyennant le paiement d'un montant de : 5 000,00 DA (cinq mille dinars algériens).

N	désignation	Adresse	Superficie	Mise à prix annuelle
01	location de maternelle « Chahid Ben Hattab Toumi », sise à cite du Chahid Djelloul Bouhassoun , commune de HADJADJ	Cite du Chahid Djelloul Bouhassoun HADJADJ	Superficie totale : 1 318 m² ; superficie bâtie : 550 m².	172.959.00 DA /par mois

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- La demande de participation doit comporter le nom, le prénom, la profession, l'adresse complète, le numéro de téléphone, le fax (le cas échéant).
- Un chèque bancaire visé, récent et ne dépassant pas douze (12) jours, d'un montant de 50 % du mise à prix annuel, Soit la somme de : (1 037 754,00 DA), au nom de l'huissier de justice, à déposer auprès lui.
- Une copie de la carte d'identité nationale du participant.
- Une copie des statuts pour les personnes morales.
- Carte de résidence (daté au moins de 06 mois)
- Formulaire de constatation du site, dûment visé par le participant.
- Un extrait de casier judiciaire n°03 original portant la mention « néant » (daté au moins de 03 mois) du participant et de son garant.
- Certificat médical établi par un médecin spécialiste attestant que le soumissionnaire et son garant jouissent de toutes leurs facultés mentales, datant de moins d'un (01) mois.
- Certificat attestant le règlement ou la non-obligation de paiement des redevances financières auprès du Trésorier intercommunal de Sidi Lakhdar.
- Des Attestations de paiement des cotisations sociales (CASNOS) en cours de validité du participant, datant de moins de trois (03) mois.
- L'extrait de rôle fiscale du participant valable datant de moins de trois (03) mois. délivré par les services des impôts de la commune de résidence.
- Copie originale du registre de commerce autorisant l'exercice de l'activité, le dépôt de récépissé n'est pas accepté.
- Carte d'identification fiscale du participant et de son garant.
- Un certificat de solvabilité bancaire du participant et son garant (RIB + solvabilité de la même banque).
- Notification d'identification émise par l'Office National des Statistiques (Répertoire National des Acteurs Economiques et Sociaux – RNAE).
- Extrait du rôle fiscal CN20 du soumissionnaire et de son garant.
- Certificat de bonne conduite (récent) délivré par le Président du Conseil Populaire Communal en exercice de la commune de résidence.
- Le reçu original pour retirer du cahier de charges d'un montant de 5.000,00 DZD.
- Le cahier des charges doit être visé et tamponné sur toutes ses pages, signé et daté par le participant, et égalisé par les services de la commune.

Observation:

- Les dossiers incomplets sont considérés comme annulés.
- Les dossiers doivent obligatoirement être déposés complets, en deux exemplaires : l'original et une copie certifiée conforme, au plus tard à 10h00 le jour de l'adjudication.
- Le dépôt des dossiers et la tenue de la mise aux enchères auront lieu au siège de la commune de Hadjadj (bibliothèque communale), à dix heures (10h00), le douzième (12) jour après la date de la première publication du présent avis dans le journal nationale.
- Si cette journée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'adjudication sera reportée au jour de travail suivant.

L'Huissier de Justice
28.02.2026

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025/08/27 تحت رقم فهرس: 4742 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير غثو الحبيب المودع بتاريخ: 2025/09/23 وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليها قايد خيرة المولودة بتاريخ: 2002/07/12 بتلمسان مع تعيين المدعى قايد الشارف مقما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية تلمسان بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى. تحميل المدعى المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/أمين الضبط
28.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 07-09-2025 تحت رقم فهرس 25/04378 و اعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور غثو الحبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالحجر على المدعى عليه بزلي احم المولود بتاريخ 12-01-1970 ببلدية عسي موسى ولاية غليزان ابن محمد و خدومة فغول وتعيين زوجته المدعية بدرائي زهور مقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونته المالية والإدارية بدلا عنه. أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية عسي موسى بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة.بذأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/أمين الضبط
28.02.2026

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

المكتب العمومي للتوثيق.
للأستاذ مولاي علي بوزيان
الموثق بوهان رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة م د ش و و د م م
صناعة الصابون بلحراش قادة
راسمالها الاجتماعي : 100.000 دج
مقرها الاجتماعي بولاية وهران، بلدية حاسي بونيف، حي شهيد محمود، تجزئة 262 رقم 35
السجل التجاري رقم: 05 ب 31/00-0108056
المؤرخ في 2018/02/13
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 25 فبراير 2026 المسجل بصفة قانونية، قرر السيد بلحراش قادة حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة: م د ش و و د م م صناعة الصابون بلحراش قادة حلها مسبقا ابتداء من تاريخ 2026/02/25. عين السيد بلحراش قادة كمصفي للمؤسسة. عين مقر التصفية بولاية وهران، بلدية حاسي بونيف، حي شهيد محمود، تجزئة 262 رقم 35. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهان.

للنشر / الموثق
28.02.2026

Pour Toutes vos annonces

Veuillez nous Contacter au Numéro de Tél

041 30 73 41

ou par email

lecarrefourdorant@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedjeß - Oran

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

f i

Président de la FIFA depuis exactement 10 ans Infantino, l'œuvre d'une décennie

Par Rachid BELARBI

Arrivé en pleine crise de crédibilité et au moment où les scandales politico-financiers s'empilaient, Giovanni Infantino a bouclé, avant-hier, dix ans à la tête de la plus puissante Fédération sportive au monde. «Rendre le football à la FIFA et la FIFA au football», tel était le credo, l'objectif et le slogan du souriant Gianni, lors de son élection à la tête de l'instance planétaire le 26 février. Au moment où la FIFA était secouée par un fort séisme qui a fait s'écrouler le «système-Blatter» et que son image était incroyablement écornée, l'ancien Secrétaire général de l'UEFA s'est alors attelée à redorer son blason et à faire de l'institution internationale un modèle de transparence en matière de gestion, de respect de la déontologie et d'ouverture sur le monde, avec la même empathie pour les grandes nations du football que pour les sans grades des continents, jadis oubliés. L'Afrique peut, d'ailleurs, en témoigner à travers la grande enjambée effectuée en matière de développement du football. D'ici la fin de l'année, 05 milliards de dollars américains auront été mis à disposition à des fins de développement via le Programme Forward qui a été lancé par le président Infantino en 2016 afin de permettre à toutes les Fédérations de football de bénéficier d'un

soutien financier et d'une expertise pour développer le jeu. En langage des chiffres, plus de 1,2 milliard de dollars de financement ont contribué au développement du football sur le continent avec, en l'espace de cette décennie du renouveau sous l'égide de l'italo-suisse, 203 projets d'infrastructure ont été achevés.

Ce qui a changé en Afrique

A ce titre, 74 centres techniques et sièges administratifs ont été construits, rénovés ou modernisés afin de renforcer les bases du développement et l'administration locale alors que pas moins d'une centaine de terrains en gazon artificiel, 99 pour être plus précis (y compris des terrains synthétiques) ont été construits. De plus, 59 stades et tribunes ont été rénovés et finalisés, ce qui dit tout de la volonté de la FIFA de faire basculer l'Afrique dans une ère nouvelle à la mesure de l'immense et hétéroclite pépinière de talents bruts qu'elle a toujours été. Toujours à ce propos, rappelons qu'il y a un an et demi, soit en juin 2024, le Juba National Stadium au Soudan du Sud a été inauguré après sa rénovation dans le cadre du Programme FIFA Forward. Un investissement d'environ 6,9 millions USD a permis l'installation d'un terrain en gazon artificiel certifié FIFA, la construction de quatre vestiaires, de bancs pour les équipes, d'une tribune

durablement le football mondial. Ces dix dernières années, beaucoup a été fait pour aider les pays en développement à rattraper leur potentiel; c'est une grande fierté. En assumant pleinement son rôle éducatif, la FIFA contribue non seulement à changer le football, mais aussi le monde».

Blaise Matuidi à propos du Players' Voice Panel et des initiatives de la FIFA contre le racisme:

«Des actions concrètes menées contre le racisme»

«Nous prenons les choses plus au sérieux et surtout, les sanctions sont appliquées immédiatement. Je pense que c'est un élément important pour le football... et particulièrement pour la nouvelle génération. On sent qu'une nouvelle ère est arrivée et toutes ces mesures — qui permettent aux instances dirigeantes d'affirmer les valeurs de respect et d'unité chères au football — sont mises en œuvre et prises en considération par tous. Et cela fait du bien, car même s'il existe encore des cas d'abus racistes, on constate qu'il y a des progrès». «Grâce à ce Players' Voice Panel, je pense que des actions concrètes sont menées. Cela signifie que nous sommes désormais capables d'identifier, d'analyser et d'aller directement au cœur du problème, par différents moyens. Je pense que des efforts incroyables ont été réalisés par le Président Infantino et son administration pour éradiquer tout ce qui a pu se produire - toutes les formes de discrimination - et je crois que c'est une très bonne chose. Cela signifie que nous, membres du Players' Voice Panel, pouvons également apporter nos idées et donner des conseils, tout en soutenant ces sanctions par nos noms, nos voix et notre force collective. Et je pense que c'est formidable pour le football car il en avait vraiment besoin». «Nous avons accompli beaucoup de travail ensemble et, d'ailleurs, je tiens à remercier la FIFA pour cela, car elle a clairement montré que, grâce à nous, sportifs... le monde peut nous écouter. C'est une reconnaissance forte. Nous serons plus forts ensemble. Nous avons joué au foot-



média, d'espaces VIP et d'autres installations, transformant le stade en une enceinte de 7000 places, conforme aux normes de la CAF. 51 projets liés aux compétitions ont, tout autant, été financés ou lancés comme, pêle-mêle, un festival Grassroots au Burkina Faso, le championnat élite senior au Tchad, le championnat U17 en Guinée équatoriale, des projets U13 et U15 au Malawi, un tournoi interprovincial en Ouganda ou encore le championnat provincial féminin en Afrique du Sud. L'ouverture du Hub Afrique à Rabat, au Maroc voisin, afin de se rapprocher encore davantage des 54 fédérations africaines illustre, aussi, la détermination de la FIFA de ne pas laisser le continent noir en rade. Autant de réalisations, en somme, qui disent presque tout de cette nouvelle FIFA depuis que Gianni Infantino et son équipe en tracent les contours et les principaux axes de sa gestion.

ball, mais nous en sommes aussi les "vissages". Je pense donc que nous montrons l'exemple et il est important que cet exemple serve à apporter de nouvelles idées, à débattre et, si nécessaire, à instaurer des sanctions».

Nasser Al-Khelaïfi, Président du Paris Saint-Germain:

«Son arrivée a fait évoluer le football»

«Il y a eu beaucoup de changements, honnêtement, depuis 2016. La confiance que nous avons construite avec le président Gianni Infantino est essentielle. Bien sûr, nous ne sommes pas toujours d'accord, mais il a toujours la volonté de trouver une solution pour faire au mieux. Il disait toujours: "Je ne veux rien pour la FIFA; je veux pour les clubs, pour les Fédérations", ce qui facilite également les choses pour nous. La confiance était là. Le respect était primordial. Chacun apporte quelque chose à l'autre. Et le plus important, c'est le football dans le monde. C'est l'objectif que nous poursuivons toujours tous les deux. Et c'est pour cela que nous trouvons toujours une solution». «Il y a eu une grande évolution dans le football et au sein de la FIFA. La confiance s'est reconstruite. Le football lui-même, les règles, les nouvelles compétitions comme la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA. Il existe également une relation entre l'EFC (European Football Clubs) et la FIFA. Il y a eu énormément de changements, y compris dans les formats - davantage d'équipes, 48 équipes pour la Coupe du Monde de la FIFA. Il y a donc eu une véritable évolution du football depuis l'arrivée du président Gianni. C'est grâce à lui que la FIFA est aujourd'hui là où elle en est. Notre Coupe du Monde des Clubs est, pour moi, un immense succès: environ 2 milliards de dollars de revenus en moins d'un an. Ce fut un grand succès pour les clubs et pour la FIFA. Et je pense qu'il veut toujours le meilleur pour le football. C'est ce que nous voulons. C'est ce que veulent les supporters, les médias, les clubs, les équipes nationales, les ligues. J'espère que cela permettra de rassembler tout le monde».

Ligue 1 Mobilis Le leader et son dauphin accrochés à domicile

Le MC Alger, leader du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, et son dauphin, le CS Constantine, ont été tenus en échec jeudi soir à domicile respectivement face à la JS Kabylie et au CR Belouizdad, sur le même score (0-0), en ouverture de la 21ème journée du championnat. Au stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, bouillonnant, le MCA a largement dominé la première période face à la JSK, imposant son rythme et se procurant plusieurs occasions franches. Les Vert et Rouge ont monopolisé le ballon et multiplié les offensives, mais les attaquants mouloudéens ont manqué de lucidité dans le dernier geste face au portier kabyle Gaya Merbah. De son côté, la formation de la ville des Genêts ne s'est montrée dangereuse qu'à une seule reprise durant ces 45 premières minutes: un coup franc direct de Boudebouz (42e), passé tout près du poteau droit du gardien Alexis Guendouz. En seconde période, le Doyen a poursuivi sa domination, s'offrant une multitude d'occasions, mais c'était sans compter sur le talent de Merbah, auteur de plusieurs arrêts. La défense des "Canaris" a bien résisté face aux assauts des joueurs de Rhulani Mokwena jusqu'au sifflet final de l'arbitre Lahlou Benbraham. La JSK repart avec un point précieux qui lui permet de monter à la 9e place avec 25 points, à égalité avec l'USM Khenchela. En revanche, le club algérois, qui aligne un troisième match sans victoire, toutes compétitions confondues, rate l'occasion de creuser l'écart en tête (1e, 37 pts), à une longueur du CSC (2e, 36 pts), tenu en échec devant son public face à une équipe du CRB qui aurait pu prétendre à la victoire. Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, la première période a été globalement équilibrée, avec deux formations déterminées à prendre l'ascendant. Le CRB s'est procuré plusieurs occasions franches, mais ses attaquants ont manqué de lucidité devant les buts, face à l'excellent gardien des "Sanafir", Zakaria Bouhalfaya. Au retour des vestiaires, les deux formations se sont créées des opportunités, sans toutefois parvenir à faire la différence.

JS Kabylie 05 joueurs issus des jeunes catégories signent leur premier contrat

La JS Kabylie a officialisé la signature de contrats avec cinq joueurs issus des catégories jeunes du club, marquant ainsi une nouvelle étape dans sa politique de valorisation du travail accompli à la base, a annoncé le club dans un communiqué publié mercredi sur ses réseaux sociaux. Il s'agit d'Oumellal Racym (U18), Haddadou Abderaouf (U18), Khenifi Anis (U17), Sadjji Ali (U17) et Aït Chekhdhidh Aïssa (U15), précise la même source. Ces premières signatures viennent, selon le communiqué, «récompenser le travail, la progression et l'engagement de ces joueurs, formés dans l'esprit et les valeurs du club. Elles traduisent également la volonté de la JSK à accompagner ses jeunes vers le plus haut niveau», conclut le communiqué. A travers cette démarche, la JSK affirme clairement sa volonté d'investir dans son vivier. Ces signatures interviennent quelques jours après l'arrivée d'Adel Boudedja à la tête du Conseil d'administration, en remplacement d'El Hadi Ould Ali.

Sud de la France

Un jeune homme de 19 ans se fait enlever par erreur par un commando armé

Un jeune homme de 19 ans a été enlevé dans un restaurant McDonald's ce samedi 21 février à Avignon (Vaucluse, sud de la France), avant d'être relâché quelques heures plus tard: il s'agissait manifestement d'une "erreur de cible", selon le parquet local, relatent La Provence et BFMTV.

La victime attendait sa commande en compagnie de deux amies samedi soir dernier au "drive" du McDonald's de La Cristole, au sud d'Avignon quand plusieurs hommes encaoulés et armés d'une kalachnikov ont tout à coup fait irruption. Mis en joue puis emmené de force par le commando, il n'a eu d'autre choix que d'embarquer dans le véhicule de ses ravisseurs.

États-Unis

La circulation a brusquement viré au cauchemar



Alors qu'elles patientaient sagement au feu rouge, deux voitures ont été soudainement englouties par un vaste gouffre apparu sous la chaussée, à une intersection de la ville. La scène, aussi spectaculaire qu'inattendue, s'est déroulée en quelques secondes.

Selon des informations relayées par CNN, les conducteurs ont pu s'extraire de leurs véhicules avec l'aide rapide de passants témoins de l'incident. Aucun blessé n'est à déplorer. Les autorités locales doivent désormais déterminer les causes exactes de cet affaissement soudain, un phénomène souvent lié à l'érosion souterraine ou à des défaillances d'infrastructures.

Chine

Un éleveur a capturé des images aussi rares que précieuses

Alors qu'il se trouvait en zone montagneuse, il a filmé deux panthères des neiges évoluant librement sur un versant escarpé. Sur la vidéo, les félins apparaissent calmes, progressant avec assurance dans leur habitat naturel, au cœur de paysages arides et d'altitude.

La scène, relayée notamment par KameraOne, illustre la présence discrète de ce prédateur emblématique des hauts plateaux d'Asie centrale.

Classée « vulnérable » par l'Union internationale pour la conservation de la nature, la panthère des neiges bénéficie en Chine d'un statut de protection renforcé. Les autorités multiplient les efforts pour préserver son habitat et lutter contre le braconnage, dans un contexte où l'espèce reste menacée par la fragmentation des territoires et le changement climatique.

Santa Catarina (Brési)

Une conductrice a frôlé le drame

Sa voiture est tombée en panne alors qu'elle se trouvait immobilisée sur un passage à niveau, au moment même où un train approchait. Filmée par une caméra de surveillance, la scène montre le véhicule arrêté sur les rails, tandis que la locomotive se rapproche dangereusement. Quelques secondes avant l'impact, la conductrice parvient à sortir précipitamment de l'habitacle. Le train percute ensuite la voiture, sans faire de blessés.

Les images, relayées notamment par KameraOne, témoignent de la rapidité avec laquelle la situation a dégénéré — et du réflexe salvateur de la conductrice, qui a échappé de justesse à une collision potentiellement fatale.

Pluies torrentielles au Brésil

La recherche de disparus se poursuit, le bilan grimpe à 55 morts



Les recherches des 13 personnes encore portées disparues après les pluies torrentielles dans le sud-est du Brésil se poursuivent jeudi, tandis que les évacuations continuaient face à un nouvel épisode de précipitations et que le bilan a été réévalué à 55 morts. Des trombes d'eau d'une ampleur inédite lundi ont ravagé les municipalités de Juiz de Fora et Uba, dans une région vallonnée dans l'Etat du Minas Gerais. Les victimes ont perdu la vie dans des inondations, effondrements de bâtiments, coulées de boue et autres glissements de terrain. Et plus de 5.000 personnes ont été contraintes de quitter leur domicile.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, de nouvelles précipitations ont inondé les rues et provoqué de nouveaux glissements de terrain. Selon les prévisions météorologiques, elles devraient durer jusqu'au week-end.

"Il a beaucoup plu, le ravin s'est encore davantage effondré et la protection civile nous a demandé d'évacuer", a déclaré à l'AFP Luiz Otavio Souza, 35 ans, qui a

dû quitter sa maison. Son neveu est porté disparu.

"Tout le monde est paniqué, amis et parents demandent comment nous allons, on dirait un film d'horreur", a ajouté en larmes ce résident du Parc Burnier, l'un des quartiers les plus touchés de Juiz de Fora, avec 12 morts et 8 disparus.

Dans le quartier de Très Moínhos, trois maisons évacuées par leurs habitants ont été ensevelies à l'aube par de nouveaux glissements de terrain, a constaté l'AFP.

Plusieurs habitants qui avaient dû abandonner leur logement sont venus jeudi récupérer à la hâte, pieds dans la boue, meubles, appareils électroménagers, matelas ou même animaux de compagnie qu'ils avaient laissés derrière eux.

"Les gens doivent partir en courant et ils n'ont pas le temps de prendre leurs animaux de compagnie. C'est à nous de les sauver des décombres, de les examiner et de les rendre ensuite à leurs maîtres", raconte à l'AFP Marina Souza, vétérinaire bénévole du Groupe de secours d'ani-

maux lors de catastrophes naturelles (Grad).

Juiz de Fora a enregistré, entre dimanche et mardi, 229,9 mm de pluie. Sur le mois, le cumul atteint mardi était de 579 mm, un volume 240% supérieur à la moyenne de février, selon l'Institut national de météorologie.

"Tous ces phénomènes météorologiques ont toujours existé, mais aujourd'hui, avec le réchauffement climatique, l'atmosphère dispose de plus d'énergie", ce qui les rend plus extrêmes, a déclaré à l'AFP Carlos Nobre, météorologue brésilien de renom. "Dans ce cas, il s'agissait de pluies associées à un système de front froid qui passait, et l'océan Atlantique était très chaud. Cela a provoqué une forte évaporation de l'eau et entraîné la formation de cumulonimbus, qui ont provoqué ces pluies torrentielles", a-t-il ajouté.

Ce drame s'ajoute à d'autres catastrophes dues aux intempéries au Brésil ces dernières années, des événements que les scientifiques ont liés dans plusieurs cas aux effets du réchauffement climatique.

Royaume-Uni

Léchée par son chien, elle est amputée des bras et des jambes à cause d'une grave infection

Manjit Sangha, une femme de 56 ans, est sortie de l'hôpital de Birmingham, au Royaume-Uni, le 18 février après plus de sept mois d'hospitalisation. Victime d'une septicémie, la quinquagénaire a fait plusieurs arrêts cardiaques et été amputée des quatre membres. La cause de son infection selon les médecins : un simple coup de langue de son chien sur une petite coupure ou une égratignure, rapporte la BBC. Manjit Sangha, aujourd'hui en fauteuil roulant, raconte que sa vie a basculé en l'espace d'un week-end. Après être rentrée du travail un jour de juillet 2025, cette employée de pharmacie a commencé à se sentir mal, avant de perdre connaissance le lendemain matin. Ses mains et ses pieds étaient glacés, ses lèvres étaient devenues violettes et elle avait du mal à respirer.

AMPUTATION, ABLATION DE LA RATE, PNEUMONIE...

« On est complètement déboussolé. On se demande comment c'est possible en moins de 24 heures », se souvient son mari. « Le samedi, elle jouait avec le chien, le dimanche, elle était au travail, et le lundi soir, elle était dans le coma », retrace-t-il. Transportée à l'hôpital de Wolverhampton, la quinquagénaire a fait six arrêts cardiaques pendant son séjour en soins intensifs. Évacuée ensuite vers un autre établissement, elle a dû être amputée de ses jambes et de ses bras car son état se dégradait dangereusement.

«Je ne comprenais pas ce qui m'arrivait. Je ne me souviens de rien du premier mois», explique la quinquagénaire. Mais son calvaire ne s'est pas arrêté-là, elle a également subi une ablation

de la rate, une pneumonie et a développé des calculs biliaires qui pourraient nécessiter une autre opération. Aujourd'hui en convalescence, elle peut compter sur le soutien de son époux, avec lequel elle est mariée depuis trente-sept ans et qui s'est mis en arrêt de travail pour rester auprès d'elle. « Elle est si forte, estime ce dernier. Chaque jour, on craignait qu'elle ne nous quitte, mais elle nous a prouvé le contraire jour après jour, face à tout ce qu'elle a enduré. » Après cette expérience particulièrement éprouvante, Manjit Sangha souhaite aujourd'hui alerter le public sur les dangers de la septicémie, convaincue que «cela peut arriver à n'importe qui» : «Perdre ses membres et ses mains en peu de temps, c'est terrible. C'est très grave et il ne faut pas prendre ça à la légère. »

Renaissance créative et culturelle en Algérie

La famille artistique de Constantine salue les orientations du président de la République

La famille artistique de Constantine a salué, mardi, les orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée lundi, visant à impulser une renaissance créative et culturelle en Algérie.

Il s'agit, notamment de lancer le projet de l'Orchestre philharmonique international d'Alger, de créer de grandes salles de spectacles (Zénith), d'activer le rôle des grandes institutions culturelles et de relancer et de soutenir les instituts de musique à travers le pays.

A ce propos, le directeur du complexe culturel Ahmed Bey "Zenith" à Constantine, Zid Mokram, a salué dans une déclaration à l'APS ces orientations qui constituent "un renforcement de l'acte culturel à travers le pays" et permettent "un contact direct entre l'artiste et le public", tout en plaçant l'Algérie "parmi les pays prêts à accueillir des manifestations artistiques nationales et internationales".

Concernant le projet de l'Orchestre philharmonique international, le même responsable a estimé qu'il contribuera à revitaliser la musique symphonique et algérienne dans un esprit moderne en adéquation avec le patrimoine civilisationnel du pays.

Dans le même contexte, la directrice du Musée des arts et expressions culturelles traditionnelles Palais du Hadj Ahmed Bey, Meriem Guebaillia, a affirmé que le projet de création de l'Or-



chestre philharmonique international et la relance de l'Opéra d'Alger "ne constituent pas seulement une vitrine artistique, mais incarnent la dynamique de renouveau que connaît l'Algérie nouvelle, laquelle place la préservation et le développement du patrimoine civilisationnel au cœur de ses priorités".

S'agissant de la relance de l'activité théâtrale, en raison de son rôle dans l'animation de la vie culturelle et en tant que pilier du soft power, Chems Eddine Ghernaout, directeur du Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani, a salué cette initiative qui contribuera, selon lui, à "renforcer la place du théâtre en tant qu'espace d'expression artistique et culturelle et à ouvrir la voie au renouvellement de ses spectacles et au développement de ses programmes pour suivre les évolutions culturelles et sociales du pays".

Il a ajouté que le soutien du président de la République à l'activité théâtrale "insufflé un nouveau souffle aux hommes de théâtre, contribue à classer le théâtre parmi les piliers du soft power et impose aux institutions culturel-

les de proposer un contenu à la hauteur de la réputation internationale de l'Algérie".

De son côté, l'artiste Ahmed Benkhelaf a exprimé son grand optimisme quant à la relance et au soutien des instituts de musique dans toutes les communes du pays, soulignant que cette mesure constitue "la pierre angulaire de la formation d'une génération artistique de haut niveau".

Il a également noté que le rapprochement des institutions de formation musicale des talents "permettra de découvrir les potentialités créatives, d'élever le niveau artistique et de préserver le patrimoine musical algérien en le transmettant aux générations montantes selon des bases scientifiques et des règles artistiques rigoureuses".

La famille artistique de Constantine a unanimement affirmé sa pleine disponibilité à s'engager dans la concrétisation de cette vision ambitieuse, considérant que la prochaine étape représente une opportunité historique pour instaurer une renaissance culturelle globale qui redonnera à l'art sa place de premier plan dans la société.

Sidi Bel-Abbes

Soirée andalouse raffinée avec Leïla Borsali à la maison de culture "Kateb Yacine"

La Maison de culture et des arts "Kateb Yacine" de Sidi Bel-Abbes a vibré, lundi, au rythme des sonorités authentiques de la musique andalouse, à l'occasion d'une soirée artistique animée par la chanteuse Leïla Borsali, devant un public nombreux d'amateurs de musique classique et de ce genre musical ancestral.

L'artiste a ouvert la soirée avec un bouquet de mouachahate et de poèmes andalous qu'elle a interprétés avec brio, mettant en valeur ses capacités vocales et sa grande sensibilité artistique, ce qui a conféré à la salle une atmosphère spirituelle chaleureusement saluée par les applaudissements du public.

Le programme artistique s'est distingué par sa richesse et sa diversité, Leïla Borsali naviguant entre différents maqâms et rythmes, ressuscitant des chefs-d'œuvre du patrimoine musical andalou dans un style maîtrisé reflétant sa longue expérience

dans ce registre artistique.

L'ambiance ramadanesque a ajouté une dimension spirituelle particulière à la soirée, les mélodies envoûtantes s'harmonisant avec l'atmosphère du mois sacré, dans une scène artistique alliant élévation spirituelle et esthétique musicale, marquant ainsi un lancement réussi des soirées musicales de la saison. Dans une déclaration à l'issue du concert, Leïla Borsali s'est dite heureuse de chanter devant le public de Sidi Bel-Abbes, affirmant que "la musique andalouse n'est pas seulement un genre artistique, mais un message culturel et esthétique porteur de valeurs d'authenticité et de raffinement". Elle a ajouté que la préservation de ce patrimoine constitue une responsabilité collective nécessitant un soutien continu aux initiatives culturelles porteuses de sens. De son côté, le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Abdelhak Amer Benrahou, a in-

diqué que l'organisation de cette soirée s'inscrit dans le cadre du programme élaboré pour l'animation des nuits de Ramadhan, visant à promouvoir l'action culturelle locale et à offrir au public l'opportunité de découvrir différents genres musicaux patrimoniaux.

Il a souligné que la direction s'emploie à accueillir des artistes de renom afin d'enrichir la scène culturelle de la wilaya.

Plusieurs spectateurs ont, pour leur part, exprimé leur admiration pour le niveau artistique de la soirée, estimant que de telles manifestations contribuent à ancrer le goût artistique raffiné et à renforcer l'attachement au patrimoine musical national.

La soirée s'est achevée dans une ambiance de joie et de reconnaissance, le public saluant longuement l'artiste, lors d'une nuit qui a ravivé la magie du tarab andalou et confirmé sa place solidement ancrée dans le paysage culturel algérien.

Soirée musicale chaâbi à Alger avec l'artiste Djamel Fodil

Une soirée musicale aux couleurs andalouse et chaâbi a été animée mardi à Alger par l'artiste Djamel Fodil, dans une ambiance mêlant authenticité et spiritualité. Organisé à l'auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, dans le cadre de son programme artistique pour le mois de Ramadhan 2026, le spectacle a été une occasion conviviale pour dérouler un répertoire adapté au goût du public, notamment durant ce mois sacré.

Accompagné par un orchestre de sept instrumentistes, dont deux violonistes, un pianiste et un percussionniste, l'interprète a déroulé un répertoire de textes célébrant la poésie et la culture religieuse algérienne à travers des chants (madih) à la louange du prophète Mohammed (Qsssl).

Rendues dans différentes variations modales notamment "neqlab", "n'sraf" et "raml el maya", l'artiste a rendu plusieurs pièces notamment "nebda lekham", "tlata fi eddounya", "rebbi ya rahman", une pièce qu'il a composée dans le genre "Senaa", variante algéroise de la musique andalouse.

Le public, peu nombreux, a été également gratifié d'une sélection de chansonnettes dont celles Mahboub Safar Bati (1919-2000), grand maître de la chansonnette chaâbi.

Djamel Fodil a baigné très jeune dans la musique, en suivant des cours élémentaires au Conservatoire municipal Boudjemaâ -Fergane de Bab El Oued (Alger), avant d'intégrer des associations de musique algérienne où il a perfectionné ses connaissances et techniques d'interprétation.

Connu sur la scène algéroise qu'il anime depuis plus de 40 ans, Djamel Fodil est considéré l'un des interprètes du chaâbi, qui a toujours œuvré pour la préservation de l'authenticité de cette musique traditionnelle face à la modernité, à travers la rigueur technique et la justesse des textes.

M'sila

Lancement du festival culturel local de l'Inchad à Boussaâda



La 12ème édition du festival culturel local de l'Inchad s'est ouverte mardi soir à Boussaâda (M'sila) sous le slogan "les valeurs de l'Inchad cultivent l'âme de la gloire". La soirée d'ouverture, qui s'est tenue dans la salle des fêtes de Boussaâda, a été animée par le mouchid Bendaibia Belaâlia, de Mostaganem, et la troupe Al-Nada, de Tizi Ouzou, qui ont interprété des chants dédiés à l'amour de la patrie et des Madih religieux.

Le commissaire du festival, Mohamed Bouhali, a indiqué, dans une déclaration aux médias, que cette édition réunit 10 mouchidine venus de 6 wilayas, en lice pour le titre de "Mouchid de Boussaâda".

De son côté, le directeur de la culture et des arts de la wilaya de M'sila, Mourad Benaïssa, a considéré que le fait que ce soit Boussaâda qui accueille ce festival "prouve l'enracinement de ce style artistique authentique dans la région", soulignant que le succès des éditions précédentes a "contribué à l'important afflux d'artistes et de mouchidine à cet événement qui bénéficie, comme toutes les activités culturelles porteuses de messages religieux et sociaux significatifs, du soutien du ministère de tutelle".

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Boussaâda, Saïd Benamer, a salué, pour sa part, "l'affluence du public lors de la soirée d'ouverture", ce qui démontre, selon lui, "l'amour pour l'art de l'Inchad et la place particulière de ce style de chant religieux en Algérie et, en particulier, dans la région de Boussaâda".

En clôture de la soirée inaugurale du festival, les familles des défunts artistes Sofiane Zikem et Abdelkader Houari, ainsi que plusieurs anciens mouchidine de la ville de Boussaâda, ont été honorés pour leurs contributions à l'art de l'Inchad. Les autorités locales, conduites par le wali délégué de Boussaâda, Amrani Attal, ont supervisé l'ouverture officielle du 12ème festival de l'Inchad qui se poursuivra jusqu'au 26 février.



2

05h50 TFou
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Grands reportages
16h10 Les Docs du week-end
17h50 50mn Inside
19h00 50mn Inside le mag
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Ma maison de A à Z
21h00 Météo
21h10 The Voice, la plus belle voix
22h30 The Voice, la plus belle voix
23h30 Vendredi, tout est permis avec Arthur
00h05 Les Restos du Cœur
01h25 Tirage de l'EuroMillions
01h30 Programmes de la nuit



3

09h55 Grofoot
10h06 En aparté
10h37 Doux Jésus
12h01 L'hebd'Hollywood
12h18 51e cérémonie des César
13h14 Canal Sports Club
13h25 Plateau sport
13h30 Bournemouth / Sunderland
15h35 Journal du foot
15h55 Canal Sport News
16h16 Avant-match Top 14
16h27 Multirugby
18h35 Débrief Top 14
18h54 30/05/2026 : En Route pour Budapest
19h26 Canal Sport News 2e édition
19h40 Canal Rugby Club - 1re édition
21h00 Castres / La Rochelle
23h02 Canal Rugby Club le débrief
23h21 Superman
00h37 Avignon
02h18 Délocalisés



06h05 M6 Kid
07h45 Absolument stars
10h10 Le mag du samedi
10h20 Le mag du samedi
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h30 Un jour, un doc week-end
14h15 Un jour, un doc week-end
15h00 Un jour, un doc week-end
15h55 Un jour, un doc week-end
16h25 Un jour, un doc week-end
17h40 La roue de la fortune
18h35 Le maillon faible
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h30 Scènes de ménages
21h10 Blanca
22h00 Blanca
23h05 NCIS
00h00 Cauchemar en cuisine
00h55 Cauchemar en cuisine
01h50 Cauchemar en cuisine
02h35 Programmes de la nuit

11h45 Sur les rivages de la Baltique
12h35 Sur les rivages de la Baltique
13h30 Albert Nobbs
15h25 Des volcans et des hommes
15h55 La France côté Nord : De la Somme à la frontière belge
16h50 Invitation au voyage
17h30 Le Kintoa, roi des cochons basques
18h05 Les Basters de Namibie : bâtards et fiers de l'être
18h39 Arte reportage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes samedi
20h50 Les trésors oubliés de la médecine arabe
22h25 Le jeûne, enquête sur un phénomène
23h25 Obésité : comprendre et traiter
00h55 Blind Guardian : Summer Breeze 2025
01h55 Toute la vérité
03h25 Cry Wolf

TÉLÉVISION 15



21h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Pour cette quinzième saison, The Voice, rendez-vous incontournable, fédérateur et intergénérationnel, réunissant le public autour de la musique et de la découverte de nouveaux talents, célèbre son histoire tout en se réinventant : nouveau quatuor de coaches, mécaniques de jeu inédites, surprises artistiques et audace créative viennent enrichir cette édition anniversaire. Cette nouvelle saison réunit un quatuor de coaches inédit mêlant figures historiques et nouveaux regards : Florent Pagny, pilier du programme, Amel Bent, l'une des voix les plus marquantes de la scène française, Lara Fabian, icône internationale de la chanson francophone, et Tayc, qui rejoint pour la première fois la famille The Voice.



21h10

BLANCA



Après avoir été agressée lors d'une visite de musée où le psychiatre Dellepiane a été tué, Blanca se repose pour récupérer et vérifier la santé de son bébé. Pendant ce temps, Liguori et Bacigalupo mènent l'enquête, ce dernier s'intéressant à Anita, une patiente qui n'aimait pas le psychiatre. Après la visite de Bacigalupo, Focchetti, un pharmacien suspecté d'être complice, s'enfuit de Gênes. Plus tard, Bacigalupo est renversé par un véhicule et tombe dans le coma...

Acteur: Maria Chiara Giannetta (Blanca Ferrando), Giuseppe Zeno (Michele Liguori), Enzo Paci (Mauro Bacigalupo), Gualtiero Burzi (Nello Carità).

3

21h24

CASSANDRE



Lorsque Valentin Poncet, un pompier exemplaire au passé remarquable, est retrouvé mort dans des circonstances suspectes à Annecy, la commissaire Cassandra et son équipe doivent démêler les fils d'un meurtre en apparence lié à un cambriolage. Entre la découverte d'une mystérieuse fiancée qu'aurait eue la victime, l'ombre d'un pyromane dangereux qui plane parmi les suspects et les tensions au sein de la caserne, chaque indice soulève de nouvelles questions et met en lumière une histoire familiale tragique aux secrets profondément enfouis...

Acteur: Gwendoline Hamon (Florence Cassandra), Alexandre Varga (Pascal Roche).



ORAN

21 | 14

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h35
18h56
51%
11 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

18-08
23-05
22-08
28-12
22-14
23-15

Crise humanitaire à Ghaza

Abdallah II appelle à intensifier les efforts internationaux

Le roi jordanien Abdallah II a appelé à intensifier les efforts internationaux en vue de fournir une aide humanitaire suffisante aux populations dans la bande de Ghaza, exposée à un blocus et à des restrictions sionistes inédits. S'entretenant mercredi avec le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, à Amman, le roi jordanien a appelé à «satisfaire les besoins médicaux grandissants des populations dans l'enclave palestinienne». Peu auparavant, le ministre palestinien de la Santé avait indiqué que près de 1.400 Palestiniens de la bande de Ghaza sont décédés en attendant une évacuation sanitaire, déplorant les restrictions imposées par l'occupation sioniste, les évacuations sanitaires s'effectuant toujours au compte-gouttes. «1.360 patients sont décédés alors qu'ils attendaient de pouvoir se rendre à l'étranger pour y recevoir des soins médicaux depuis le 7 mai 2024, date à laquelle le passage de Rafah, seule porte d'accès de Ghaza vers le monde extérieur, a été fermé par l'occupation sioniste», a précisé Zaher al-Wahidi, porte-parole du ministère.

Pakistan

Guerre ouverte déclarée aux talibans de l'Afghanistan



Le gouvernement pakistanais a déclaré vendredi la "guerre ouverte" aux autorités talibanes après une offensive afghane lancée la veille à sa frontière, qui a conduit Islamabad à bombarder notamment Kaboul en représailles, après des mois de dégradation de leurs relations. Longtemps proches, le Pakistan, puissance nucléaire, et l'Afghanistan s'affrontent sporadiquement depuis que les dirigeants talibans ont repris le contrôle de Kaboul en août 2021. Le Pakistan accuse les autorités afghanes d'abriter des activistes armés qui lancent des attaques sur le territoire pakistanais - ce que l'Afghanistan dément. La plupart des attaques ont été revendiquées par les talibans pakistanais (TTP). Les heurts se sont intensifiés dernièrement et depuis les combats d'octobre qui ont fait 70 morts de part et d'autre, leur frontière commune reste largement fermée. Le Pakistan a frappé dans la nuit plusieurs sites afghans dont les principales villes Kaboul et Kandahar et la province frontalière de Paktia (est). Une "réponse appropriée" à l'attaque afghane de la veille, selon le ministre pakistanais de l'Intérieur Mohsin Naqvi. "Notre patience a atteint ses limites. C'est désormais la guerre ouverte entre nous et vous", a déclaré le ministre de la Défense pakistanais, Khawaja Asif, sur X.

Nouvelle flottille pour Ghaza

200 navires en route en avril prochain

Une nouvelle initiative maritime à destination de la bande de Ghaza suscite déjà de vives réactions diplomatiques. Selon des informations relayées par le journal Al-Arabi Al-Jadid, une flottille internationale regroupant plus de 200 navires devrait prendre la mer le 12 avril prochain depuis plusieurs ports d'Espagne, d'Italie et de Tunisie. Les organisateurs affichent un objectif clair: acheminer de l'aide humanitaire et contester le blocus maritime imposé à Ghaza. La mobilisation serait portée par des militants pro-palestiniens en coordination avec différentes organisations de la société civile. Parmi les soutiens mentionnés figurent l'association «Mavi Marmara Liberté et Solidarité» ainsi que la fondation turque «IHH», connue pour ses actions humanitaires et sa défense des droits humains. Le président de l'IHH, Bülent Yildirim, a indiqué que les navires participant à l'opération seraient financés grâce à des dons, laissant entendre qu'il s'agirait d'une initiative d'ampleur exceptionnelle. Selon les déclarations rapportées, des milliers de volontaires issus d'environ 150 pays seraient prêts à embarquer. Outre l'aide matérielle, la flottille entend transporter du personnel médical, des enseignants, des équipes spécialisées dans la reconstruction d'infrastructures et dans des projets environnementaux, ainsi que des juristes et des enquêteurs dédiés à l'examen d'éventuelles violations du droit international. L'annonce d'un tel convoi rappelle les précédentes tentatives de briser le blocus maritime instauré par Israël depuis 2007, à la



suite de la prise de contrôle de Ghaza par le Hamas. L'épisode le plus marquant demeure celui de 2010, lorsque l'interception du navire Mavi Marmara par la marine israélienne avait entraîné la mort de plusieurs militants et provoqué une crise diplomatique majeure entre Israël et la Turquie. Depuis lors, plusieurs initiatives similaires ont été organisées, avec des fortunes diverses. Plus récemment, en octobre dernier, la marine israélienne avait intercepté une flottille organisée par la «Coalition pour la liberté». Environ 150 participants avaient été arrêtés sans heurts puis transférés au port d'Ashdod avant d'être expulsés. Les autorités israéliennes avaient alors souligné qu'il s'agissait d'une tentative d'entrer dans une zone de combat en violation du blocus maritime. La perspective d'une flottille rassemblant plus de 200 navires pose des défis

logistiques et sécuritaires considérables. Les organisateurs semblent miser sur le nombre pour compliquer toute interception. Israël, de son côté, considère le blocus comme un instrument destiné à empêcher l'acheminement d'armes vers le Hamas et à préserver sa sécurité nationale. Les autorités israéliennes ont régulièrement affirmé que l'aide humanitaire pouvait être acheminée par des voies terrestres contrôlées et coordonnées. Sur le plan diplomatique, cette nouvelle initiative intervient dans un contexte régional toujours tendu. Les appels internationaux à accroître l'aide humanitaire à Ghaza se multiplient, tandis que la situation sur le terrain reste fragile. Les semaines à venir permettront de mesurer si cette flottille verra effectivement le jour dans les proportions annoncées et quelles réponses seront apportées par les différents acteurs concernés.

Guerre au Soudan

Arrivée à Khartoum du premier vol humanitaire de l'ONU depuis le début du conflit

Un avion de l'ONU a atterri jeudi à l'aéroport de Khartoum pour la première fois depuis le début, en avril 2023, du conflit au Soudan entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), s'est félicitée une responsable onusienne. "Je voudrais redire à quel point je suis heureuse d'avoir pris le premier vol humanitaire de l'ONU vers Khartoum en trois ans, c'est un événement important pour la communauté humanitaire", a déclaré la coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, Denise Brown, à sa descente de l'appareil. Le vol était parti de Port-Soudan, sur la mer Rouge. "Pouvoir nous déplacer par avion à travers le Soudan, un vaste pays, va faciliter notre travail", a souligné Mme Brown. La responsable onusienne, qui doit ensuite se rendre dans la région du Kordofan, a indiqué que l'accès aux villes de Kadougli et Dilling était quasiment impossible avant la récente levée par l'armée du siège imposé par les paramilitaires. "Nous ne pouvions pas acheminer de fournitures.



Nous avons dû évacuer notre personnel pour sa sécurité", a-t-elle expliqué. Les livraisons humanitaires n'ont repris que la semaine dernière, avec plus de 50 camions transportant des fournitures essentielles destinées aux intervenants soudanais en première ligne. Mme Brown

a également relayé les inquiétudes croissantes de l'ONU face à l'aggravation de la faim à travers le pays. "Il est essentiel que le monde comprenne les conséquences de la guerre", a-t-elle insisté, appelant les dirigeants mondiaux à "se concerter pour trouver une solution".